

APRIL GROUP

S.A. au capital de 16 350 758 euros

SIEGE SOCIAL : 83-85, boulevard Vivier-Merle 69487 LYON Cedex 03

R.C.S. : 377 994 553

Rapport financier semestriel Semestre clos le 30 juin 2010

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2010 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.aprilgroup.com.

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes complets du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lyon, le 31 août 2010

Monsieur Bruno ROUSSET
Président-directeur général

II. Rapport semestriel d'activité

1. Chiffres clés et événements importants survenus pendant le premier semestre 2010

Chiffres clés et commentaires sur l'activité :

En M€ (IFRS)	S1 2010	% du CA	S1 2009	% du CA	Evolution
CA consolidé	372,8		428,1		-12,9%
Produits financiers nets	10,9	2,9%	8,3	1,9%	31,5%
Résultat Opérationnel Courant	52,5	14,1%	45,6	10,7%	15,2%
Résultat Opérationnel	60,0	16,1%	63,8	14,9%	-5,8%
Résultat Net part du Groupe	40,5	10,9%	45,6	10,7%	-11,1%

APRIL GROUP a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 372,8 M€, en baisse de 12,9% et de 12% pro-forma (périmètre 2009 équivalent à celui de la clôture de la période en cours).

Le résultat opérationnel courant ressort à 52,5 M€, contre 45,6 M€ en 2009, soit une progression de 3,4 points de CA, provenant principalement :

- De produits financiers nets en progression grâce à l'optimisation et la sécurisation du portefeuille d'actifs ;
- De l'évolution du mix activités, et notamment du recours accru à l'externalisation des risques (baisse de 26% de l'activité d'assurance sur la période) ;
- De la maîtrise des charges externes et de personnel dans un contexte de simplification des structures.

Le résultat opérationnel affiche donc une baisse en valeur à 60 M€, mais une progression de 1,2 points de CA.

Compte tenu d'une charge d'impôt plus normative qu'au S1/2009, le résultat net semestriel baisse de 11,1 % à 40,5 M€, soit une marge nette de 10,9 %, en hausse de 0,2 points de CA.

Ainsi qu'annoncé, le groupe a poursuivi sur le semestre la mise en œuvre de son projet de convergence dans ses différentes dimensions : recentrage du portefeuille d'activités stratégiques, focus sur la croissance interne et optimisation de l'efficacité opérationnelle, développement d'une nouvelle identité de marque.

Marges par branche d'activité :

<i>En milliers d'euros</i>		30 juin 2010					
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES			260 432	117 296		-4 917	372 811
Dont	France		239 556	98 190		-4 917	332 829
	Hors France		20 876	19 106			39 982
Produits activités ordinaires			273 862	123 831	4 382	-9 750	392 325
Résultat opérationnel			55 425	8 107	-3 486		60 046
Dont	France		57 456	6 773	-3 486		60 723
	Hors France		-2 011	1 334			-677
Dont	Résultat financier		7 010	3 597	253		10 860
RESULTAT NET		-359	33 196	4 551	3 147		40 535

<i>En milliers d'euros</i>		30 juin 2009					
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES		5 155	281 973	145 997		-5 062	428 063
Dont	France	5 155	227 714	132 735		-5 062	360 542
	Hors France		54 259	13 262			67 521
Produits activités ordinaires		9 224	290 392	150 015	5 480	-10 950	444 161
Résultat opérationnel		-1 735	50 381	17 536	-2 430		63 752
Dont	France	-1 735	48 339	15 577	- 2 430		59 751
	Hors France		2 042	1 959			4 001
Dont	Résultat financier	3 318	3 730	351	858		8 257
RESULTAT NET		-1 787	29 965	10 581	6 834		45 593

<i>En milliers d'euros</i>		30 juin 2009 proforma					
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES			282 940	145 658		-5 059	423 539

Santé-Prévoyance

La branche Santé-Prévoyance affiche au premier semestre une baisse de 7,6% de son chiffre d'affaires, avec une décroissance significative des primes d'assurance ponctuelle en Italie et des commissions de courtage en légère croissance (+0,9%).

Le résultat opérationnel de la branche est en croissance de 11%, à 55,4 M€, soit 21,3% du CA (+3,5 points). Les éléments principaux contribuant à cette amélioration sont :

- Le maintien d'un niveau élevé de rentabilité opérationnelle de ces activités
- L'augmentation du résultat financier et technique des activités d'assurance
- L'effet sur un semestre plein de la société Sano Concept basée en Suisse et consolidée depuis le 1^{er} février 2009

Dommmages

La branche d'activité Dommages enregistre au cours du semestre un chiffre d'affaires de 117,3 M€ en baisse publiée de 19,7%, conjuguant une baisse de 38,3% des primes d'assurance et des commissions de courtage en diminution de 3%.

L'évolution du résultat de la branche intègre :

- la cession d'April Solutions au groupe CWI le 01 mars 2010. Cette société est déconsolidée à compter du 1^{er} janvier 2010.
- l'effet sur un semestre plein des acquisitions réalisées en 2009 :
 - 60 % de la société GENÇ Sigorta, courtier grossiste, basée à Istanbul en Turquie et consolidée depuis le 1^{er} avril 2009
 - 88% de Judicial, courtier français spécialisé dans la protection juridique des professionnels et consolidée depuis le 1^{er} juillet 2009,
 - 70% de Flexitrans, courtier grossiste français spécialisé dans l'assurance des transporteurs et des logisticiens, consolidé depuis le 1^{er} janvier 2010

Evènements importants survenus pendant le premier semestre 2010

Le recentrage autour des métiers combinant récurrence du chiffre d'affaires et distribution maîtrisée démarré en 2009 a été complété au premier semestre avec la cession d'April Solutions au groupe CWI.

APRIL Solutions conçoit, gère et développe des solutions d'assurance dommages de masse, sur mesure et labellisables, dans les domaines des produits high tech ainsi que des moyens de paiement. Ces solutions sont notamment commercialisées via des grands distributeurs, des réseaux bancaires, des opérateurs de téléphonie, des sites internet marchands ou des fournisseurs d'énergie. Pour ces clients, APRIL Solutions a développé une très haute qualité de service qui se traduit par une certification ISO 9001 et un taux de satisfaction de 90%.

Avec un effectif de 45 personnes basées à Limonest près de Lyon, APRIL Solutions a enregistré en 2009 un chiffre d'affaires de 6.5 M€ et a réalisé près de 300 000 nouveaux contrats.

Cette cession renforce les liens existant avec CWI Group qui est déjà un partenaire commercial d'APRIL GROUP au travers de CORIS et d'ASSURDOM Gestion.

2. Description de la situation financière au cours du premier semestre 2010 et perspectives

La progression de la situation financière du groupe au cours du premier semestre résulte principalement des effets du résultat de la période.

Une distribution de dividendes de 17,9 M€, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2010 a par ailleurs été mise en paiement le lundi 3 mai 2010.

La négociation de nouvelles opérations de croissance externe en France et à l'international reste engagée. Toutefois, le groupe concentre ses ressources sur son recentrage sur son cœur de business model de courtier grossiste et à la concrétisation des projets de simplification des structures et l'amélioration de sa rentabilité.

Les principaux risques et incertitudes sont ceux attachés aux métiers de l'assurance. La gestion des risques financiers et d'assurance au sein du Groupe est présentée dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

3. Principales transactions entre parties liées

Les principales transactions passées avec les parties liées au Groupe sont présentées dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 30 juin 2010, aucune transaction avec les parties liées n'a d'influence significative sur la situation financière ou les résultats du Groupe.

III. Comptes complets du semestre écoulé présentés sous forme consolidée

Etat du résultat global – Compte de résultat

RESULTAT 30 JUIN <i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.1	372 811	428 063
Autres produits d'exploitation	5.1	8 654	7 841
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	5.2	10 860	8 257
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		392 325	444 161
Charges techniques d'assurance	5.3	-129 869	-195 783
Charges ou produits nets de cessions de réassurance	5.4	148	8 749
Autres achats et charges externes	5.5	-106 512	-108 953
Impôts, taxes		-9 261	-9 433
Charges de personnel	5.6	-80 930	-81 225
Dotations aux amortissements		-5 165	-5 698
Dotations aux provisions		-4 118	-3 152
Autres produits et charges d'exploitation		-4 079	-3 045
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		52 539	45 621
Variation de valeur des écarts d'acquisition	5.7	0	-269
Autres produits et charges opérationnels	5.8	7 507	18 400
RESULTAT OPERATIONNEL		60 046	63 752
Charges de financement		-152	-175
Quote-part dans les entreprises associées			
Charge d'impôt	5.9	-18 814	-15 102
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		41 080	48 475
Résultat après impôts des activités abandonnées	5.10	-359	-1 565
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		40 721	46 910
Intérêts minoritaires		-186	-1 317
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		40 535	45 593
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION		1,01	1,20
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES DILUE PAR ACTION		0,99	1,18
RESULTAT PAR ACTION	13	1,00	1,12
RESULTAT DILUE PAR ACTION	13	0,98	1,11
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		40 721	46 910
Profits et pertes résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger		4 487	1 782
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente		-632	22 156
Autres retraitements			
Impôts liés aux autres éléments du résultat global		623	-5 568
Ajustements de reclassement		168	-737
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		4 646	17 633
RESULTAT GLOBAL TOTAL		45 367	64 543
Part des intérêts minoritaires dans le résultat global total		402	1 273
Part du groupe dans le résultat global total		44 965	63 270

Les notes en page 6 à 77 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat de situation financière – Bilan Actif

ACTIF <i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2010		31 décembre 2009	
		Actif brut	Amortissements et provisions	Actif net	Actif net
Ecarts d'acquisition	6.1	182 244		182 244	171 373
Autres immobilisations incorporelles	6.2	62 208	-40 604	21 604	20 228
Immobilisations corporelles	6.3	40 922	-22 802	18 120	19 122
Immeubles de placement		625	-27	598	201
Placements financiers	6.4	483 958	-2 085	481 873	451 826
Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré					
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs financiers	6.9	109 948		109 948	98 808
Impôts différés actifs	6.5	5 037		5 037	5 186
Autres actifs	6.6	12 525	-220	12 305	9 718
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		897 467	-65 738	831 729	776 462
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6.6	65 527		65 527	51 653
Créances nées d'opérations de cession en réassurance	6.6	51 587		51 587	56 092
Créances clients	6.6	366 972	-8 998	357 974	126 984
Créances d'impôt exigibles	6.6	3 240		3 240	3 539
Autres créances	6.6	91 251	-1 599	89 652	46 638
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.6/7.4	199 039		199 039	167 570
TOTAL ACTIFS COURANTS		777 616	-10 597	767 019	452 476
SOUS TOTAL ACTIF		1 675 083	-76 335	1 598 748	1 228 938
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	1.21	548 976		548 976	366 016
TOTAL ACTIF				2 147 724	1 594 954

Les notes en page 6 à 77 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat de situation financière - Bilan Passif

PASSIF <i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2010	31 décembre 2009
Capital social		16 358	16 358
Primes d'émission		12 683	12 683
Réserves consolidées		346 752	298 588
Résultat de la période		40 535	72 701
Ecart de conversion		825	-3 501
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		417 153	396 829
Intérêts minoritaires		3 290	2 937
TOTAL CAPITAUX PROPRES		420 443	399 766
Provisions techniques des contrats d'assurance	6.9	467 259	454 786
Passifs techniques des contrats d'investissement	6.10		
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	6.10		
Provisions pour risques et charges	6.11	12 369	12 862
Impôts différés passifs	6.5	8 175	5 015
Dettes financières	6.12	19 654	19 998
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		507 457	492 661
Concours bancaires courants	6.13/7.4	18 966	11 524
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6.13	37 892	10 762
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	6.13	62 762	60 970
Dettes d'exploitation	6.13	402 844	192 163
Dettes d'impôts exigibles	6.13	9 212	5 484
Autres dettes	6.13	169 088	89 947
TOTAL PASSIFS COURANTS		700 764	370 850
SOUS TOTAL PASSIF		1 628 664	1 263 277
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	1.21	519 060	331 677
TOTAL PASSIF		2 147 724	1 594 954

Les notes en page 6 à 77 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE <i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		40 721	46 910
Résultat net des activités abandonnées		-360	- 1 565
RESUTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		41 081	48 475
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	7.1	1 501	125 595
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultats sur cessions et autres		-7 924	- 18 153
Capacité d'autofinancement	7.2	34 658	155 917
Variation du BFR lié à l'activité	7.3	34 083	19 569
Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées		133 800	
FLUX NETS LIES A L'ACTIVITE		202 541	175 486
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles		-6 119	- 6 759
Investissements nets en placements financiers		-15 819	- 127 667
Flux nets sur acquisitions de sociétés consolidées		-5 374	- 4 144
Flux de trésorerie d'investissement des activités abandonnées		-126 958	
FLUX NETS LIES AUX INVESTISSEMENTS		-154 270	- 138 570
Augmentation de capital liée à l'exercice des stock-options		0	40
Augmentation de capital liée aux minoritaires dans les sociétés intégrées		810	63
Acquisitions et cessions d'actions propres		-184	204
Dividendes versés			
- aux actionnaires d'APRIL GROUP		-17 853	- 14 972
- aux minoritaires des sociétés intégrées		-832	-1 161
Variation nette des emprunts		-1 088	- 1 772
Flux de trésorerie de financement des activités abandonnées			
FLUX NETS DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		-19 147	- 17 598
Trésorerie des activités abandonnées		-6 720	
Incidence des conversions		1 623	264
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	7.4	24 027	19 582

Les notes en page 6 à 77 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat de variation des capitaux propres

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultats consolidés	Total part Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES 01/01/2009	16 350	16 034	-11 502	293 395	314 277	3 658	317 935
Opérations sur capital	1	39			40	61	101
Paiements fondés sur des actions				477	477		477
Opérations sur titres auto-détenus			204		204		204
Dividendes				-14 972	-14 972	-1 161	-16 133
Résultat global				63 270	63 270	1 273	64 543
Changement de méthode comptable							
Variation de périmètre				22	22	-592	-570
CAPITAUX PROPRES 30/06/2009	16 351	16 073	-11 298	342 193	363 318	3 239	366 557
CAPITAUX PROPRES 01/01/2010	16 358	16 336	-11 445	375 580	396 829	2 937	399 766
Opérations sur capital						800	800
Paiements fondés sur des actions				484	484		484
Opérations sur titres auto-détenus			-184		-184		-184
Dividendes				-17 853	-17 853	-832	-18 685
Résultat global				44 965	44 965	402	45 367
Changement de méthode comptable							
Variation de périmètre				-7 088	-7 088	-17	-7 105
CAPITAUX PROPRES 30/06/2010	16 358	16 336	-11 629	396 088	417 153	3 290	420 443

Notes aux états financiers consolidés du 30 juin 2010

NOTE 1 -	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTE 2 -	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	26
NOTE 3 -	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	28
NOTE 4 -	INFORMATION SECTORIELLE.....	35
NOTE 5 -	NOTES SUR L'ETAT DU RESULTAT NET.....	42
NOTE 6 -	NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE.....	48
NOTE 7 -	NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....	63
NOTE 8 -	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	64
NOTE 9 -	GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET D'ASSURANCE.....	65
NOTE 10 -	PAIEMENTS SUR BASE D' ACTIONS	74
NOTE 11 -	INVESTISSEMENTS	75
NOTE 12 -	ENGAGEMENTS HORS BILAN	76
NOTE 13 -	RESULTAT NET ET DIVIDENDES.....	77
NOTE 14 -	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	77

Note 1 - Principes et méthodes comptables

1.1. Principes comptables généraux

1.1.1. Cadre général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés d'APRIL GROUP sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les règles comptables et les principes d'évaluation retenus pour l'établissement des états financiers au 30 juin 2010 sont ceux contenus dans les normes et interprétations du référentiel IFRS publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne au 30 juin 2010 et dont l'application est obligatoire à cette date. Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations établies par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2010.

Les états financiers sont établis selon le principe des coûts historiques et des coûts amortis à l'exception de certains actifs financiers évalués en juste valeur.

1.1.2. Première application des IFRS

Les principes suivants ont été retenus lors de l'établissement du bilan d'ouverture et des états financiers 2004.

L'application des normes IFRS a été sans impact sur le périmètre de consolidation.

Les acquisitions antérieures à la date de transition n'ont pas été retraitées selon IFRS 3 « regroupement d'entreprises ».

Les engagements de rachat des parts des minoritaires de certaines filiales du Groupe n'ont pas été retraités lors de la première publication du bilan d'ouverture, compte tenu de l'impact non significatif sur les comptes des engagements.

Les immobilisations corporelles et incorporelles n'ont pas été réévaluées et ont été maintenues au coût historique.

Les actifs et les passifs reconnus en normes françaises et qui ne répondaient pas aux définitions ou critères du référentiel IFRS ont été éliminés en contrepartie des capitaux propres.

Tous les actifs et les passifs qui répondaient aux définitions et critères du référentiel IFRS ont été comptabilisés, y compris ceux qui n'apparaissaient pas en normes françaises.

Les amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition comptabilisés avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités. Les parts de marché ne répondant pas aux définitions et critères de reconnaissance des actifs selon les normes IFRS, elles ont été reclassées en écarts d'acquisition pour leur valeur nette de dépréciation à compter du 1er janvier 2004. Les écarts d'acquisition n'ont pas été amortis mais ont fait l'objet de tests de valeur au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004 dans le cadre de l'établissement des comptes IFRS.

Les placements financiers ont été évalués en juste valeur.

Le retraitement correspondant à la juste valeur des placements financiers de la société Axéria, consolidée à 65 % au 31 décembre 2003 et à 100 % au 31 décembre 2004, a été traité en totalité en part du Groupe.

Le chiffre d'affaires de l'activité assurance voyage est retraité afin de ne retenir que la partie des commissions acquises. Le chiffre d'affaires et les charges externes ont été diminués de la partie des primes d'assurances comptabilisée en produits et en charges dans le référentiel antérieur.

Les états financiers ont été reclassés selon les normes IFRS et notamment IFRS 4 pour les rubriques liées aux activités d'assurance :

- la rubrique « placements des activités d'assurance » contient les placements admis en représentation des provisions techniques des compagnies d'assurances incluses dans le périmètre de consolidation : immobilier de placement, placements financiers, instruments dérivés,
- les créances et les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance ont été présentées sur des lignes distinctes du bilan,
- les provisions techniques ont été comptabilisées brutes de réassurance au passif du bilan sur une ligne distincte des autres natures de provisions,
- la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques ont été comptabilisées à l'actif du bilan,
- les charges techniques des compagnies d'assurance ont été distinguées des autres natures de charge : sinistres payés, commissions versées aux apporteurs, frais accessoires, variation des provisions techniques brutes de réassurance,
- le résultat de réassurance «charges ou produits nets des cessions en réassurance » apparaît sur une ligne distincte qui reprend les éléments suivants : primes cédées en charges, sinistres cédés en produits, commissions de réassurance reçues en produits, variation des provisions cédées en charges ou en produits selon le sens du solde net.

Les créances et dettes d'impôt ont été scindées entre créances et dettes exigibles et créances et dettes différées.

Les frais d'établissement, les charges à répartir et à étaler ont été annulés en contrepartie des capitaux propres.

Les avantages octroyés aux salariés et dirigeants du Groupe au titre des options de souscription d'action ont été comptabilisés conformément à la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions ».

1.1.3. Nouvelles normes IFRS

Les principes et méthodes comptables d'APRIL GROUP tiennent également compte des amendements d'IAS 39 et IFRS 7, relatifs au reclassement de certains actifs financiers, adoptés par le règlement N°1004/2008 de la Commission des Communautés Européennes du 15 octobre 2008 ; de l'interprétation IFRIC 14, adoptée par le règlement N°1263/2008 du 16 décembre 2008 et relative au plafonnement des actifs et exigences de financement minimales dans le cadre des régimes à prestations définies ; de l'interprétation IFRIC 16, adoptée par le règlement CE n° 460/2009 du 4 juin 2009 et relative à la couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ; de l'amendement à IAS 1 et IAS 32 adopté par le règlement CE n° 53/2009 du 21 janvier 2009 ainsi que de la version révisée d'IAS 1, présentation des états financiers adoptée par le règlement CE n° 1274/2008 du 17 décembre 2008.

De même, les principes et méthodes comptables d'APRIL GROUP tiennent compte de la norme IFRS 8 « Segments opérationnels » adoptée par le règlement N°1358/2007 de la Commission des Communautés Européennes du 21 novembre 2007 ; de l'amendement à IAS 23, validant la norme IAS 23 révisée relative aux coûts d'emprunt, adoptée par le règlement N°1260/2008 de la Commission des Communautés Européennes du 10 décembre 2008 ; de l'amendement à IFRS 2 relatif au traitement des conditions accessoires à l'acquisition de droits adoptée par le règlement N°1261/2008 de la Commission des Communautés Européennes du 16 décembre 2008 ; de l'interprétation IFRIC 13* « Programmes de fidélisation de la clientèle » adoptée par le règlement N°1262/2008 de la Commission des Communautés Européennes du 16 décembre 2008.

April Group a appliqué au 31 décembre 2009 les amendements à IFRIC 9* "Réexamen de dérivés incorporés" et à IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" adoptée par le règlement CE n° 1171/2009 du 30 novembre 2009.

Au 30 juin 2010, April Group applique également la révision de la norme IFRS 3 adoptée par le règlement CE n° 495/2009 du 3 juin 2009 ; la version amendée d'IAS 27 adopté par le règlement CE n° 494/2009 du 3 juin 2009 ; l'amendement à IFRS 2 relatif aux transactions cash-settled intra-groupe adoptée par le règlement CE n° 244/2010 du 23 mars 2010 et l'interprétation IFRIC 17, distribution en nature aux actionnaires adoptée par le règlement CE n° 1142/2009 du 26 novembre 2009.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2009 l'interprétation IFRIC 12*, « accords de concessions de services » adoptée par le règlement CE n° 254/2009 du 25 mars 2009.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2009 l'interprétation IFRIC 16*, « couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » adoptée par le règlement CE n°460/2009 du 4 juin 2009.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2009 l'interprétation IFRIC 18*, « transfert d'actifs en provenance des clients » adoptée par le règlement CE n° 1164/2009 du 27 novembre 2009.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2009 l'interprétation IFRIC 15*, « Accords pour la construction d'un bien immobilier » adoptée par le règlement CE n° 636/2009 du 22 juillet 2009.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2009 l'amendement à IAS 32, « Classement des droits de souscriptions émis » adoptée par le règlement CE n° 1293/2009 du 23 décembre 2009.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2009 l'amendement à IAS 39, « Eléments couverts exigibles » adoptée par le règlement CE n° 839/2009 du 15 septembre 2009.

*Normes sans impact pour April Group.

1.1.4. Application par anticipation au titre de l'exercice 2010

Au 30 juin 2010, April Group n'a pas appliqué de normes par anticipation.

1.1.5. Changement de méthode comptable

L'application des normes et interprétations citées aux paragraphes 1.1.2 et 1.1.3. n'a pas d'effet significatif sur les états financiers au 30 juin 2010.

1.2. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles APRIL GROUP exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles APRIL GROUP exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les entités sur lesquelles APRIL GROUP exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées en raison de leur taille réduite. Les titres de ces sociétés sont inscrits dans les titres de participation. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés sont établis à la date de clôture des comptes consolidés.

Les transactions internes au Groupe, les comptes réciproques de l'état de situation financière ainsi que les profits internes et distributions de résultats ont été éliminés.

1.3. Conversion des états financiers et des transactions en devises

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis en monnaie locale, qui correspond pour toutes les sociétés du Groupe à la monnaie de fonctionnement.

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les postes du résultat global sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les différences de change résultant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont imputées en écart de conversion dans le résultat global.

Les transactions, portant sur des éléments monétaires ou non-monétaires, réalisées par les sociétés du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie de présentation sont comptabilisées initialement en appliquant au montant en monnaie étrangère le cours du jour entre la monnaie de présentation et la monnaie étrangère à la date de la transaction.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la conversion d'éléments monétaires à des cours différents de ceux qui ont été utilisés lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat.

1.4. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS peut nécessiter de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses qui déterminent certains montants inclus dans ces états financiers.

Les principales estimations portent sur la valorisation des écarts d'acquisition, la mise en œuvre des tests de dépréciations d'actifs et les provisions.

1.5. Dispositions spécifiques de présentation

La présentation des comptes consolidés adoptée par le Groupe est une présentation générale intégrant certains agrégats spécifiques à l'assurance afin de tenir compte des spécificités du Groupe APRIL.

Le Groupe APRIL est en effet un Groupe de courtage en assurance qui possède également des compagnies d'assurance.

1.5.1. Présentation de l'état de situation financière

L'état de situation financière est présenté par ordre de liquidité croissante intégrant des agrégats spécifiques aux compagnies d'assurance :

- les placements financiers des activités d'assurance qui sont valorisés conformément aux normes IAS 32 et 39,
- les créances d'exploitation sont scindées pour faire apparaître les créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées et les créances nées des opérations de cessions en réassurance,
- les dettes d'exploitation sont également scindées pour faire apparaître les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées et les dettes nées des opérations de cessions en réassurance,
- les provisions techniques sont présentées pour leur montant brut de réassurance au passif avec la partie réassurée à l'actif dans le poste « part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs financiers »,
- les passifs financiers sont scindés pour différencier les passifs techniques des contrats d'investissement et les dettes financières.

1.5.2. Présentation de l'état du résultat global

Le résultat net est présenté par nature. Il reprend les propositions de la recommandation du CNC 2009-R.03 du 2 juillet 2009 et intègre des agrégats propres aux compagnies d'assurance :

- les charges techniques des contrats d'assurance (cf. note 1.8),
- le résultat de réassurance «charges ou produits nets des cessions en réassurance » (cf. note 1.9).

Les produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement correspondent aux revenus et aux résultats de cession des placements des compagnies d'assurance et de la trésorerie d'exploitation des activités de courtage. Ils comprennent également la variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur par le résultat. Etant directement liés aux activités et au modèle financier du Groupe April, tant pour l'activité d'assurance que pour l'activité de courtage qui génèrent une trésorerie excédentaire, ils sont intégrés dans les « produits des activités ordinaires ».

Conformément à la norme IAS 1 révisée, le résultat global reprend le résultat net, ainsi que les éléments de résultat suivants comptabilisés directement en capitaux propres :

- les écarts de conversion,
- la variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente,
- les ajustements de reclassement et éventuels autres retraitements,
- l'impôt afférent à l'ensemble des retraitements précités.

1.6. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se constitue :

- des commissions d'acquisition qui rémunèrent l'apport d'affaires,
- des commissions de gestion qui rémunèrent la fonction administrative,
- des commissions de développement qui reposent sur les résultats techniques du portefeuille,
- des primes d'assurance brutes de réassurance,
- des primes d'acceptation,
- des prestations de service.

Les principes d'enregistrement et de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivants :

Pour les commissions d'acquisition et de gestion : le chiffre d'affaires comprend la quote-part de commissions se rapportant aux primes acquises de la période.

Pour les commissions de développement : leur comptabilisation est effectuée lors de l'exercice d'acquisition dans la mesure où elles sont évaluables de façon fiable. Dans le cas contraire, elles sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Pour les primes liées aux contrats d'assurance, le chiffre d'affaires comprend les primes émises et à émettre acquises à la date de clôture des comptes, nettes d'annulation et brutes de réassurance.

Les primes liées aux contrats d'investissement ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires, seuls les revenus acquis (chargements) sur ces primes le sont.

Pour les prestations de service : le chiffre d'affaires est pris en compte à partir de la date de début de réalisation de la prestation. Les produits sont pris en compte au fur et à mesure de l'exécution de la prestation.

A la clôture de l'exercice, les commissions correspondant à la fraction non exécutée des contrats constituent un produit constaté d'avance.

1.7. Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement

Les produits financiers nets de charges regroupent l'ensemble des produits et charges financiers hors coût de l'endettement :

- les revenus financiers des placements des compagnies d'assurance,
- les revenus de placement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie,
- les charges financières liées à ces placements (dont les frais de gestion externes),
- les variations de valeur des placements évalués en juste valeur par contrepartie en résultat,

- les variations de mise en juste valeur des passifs financiers liés aux contrats d'investissement,
- les plus et moins values de cession nettes des dotations et des reprises de provision pour dépréciation.

Le coût de l'endettement correspond essentiellement aux charges financières sur fonds empruntés.

1.8. Charges techniques d'assurance

Les charges techniques d'assurance correspondent aux commissions versées aux apporteurs, aux sinistres payés aux assurés, aux frais accessoires et à la variation des provisions techniques brutes de réassurance.

Les frais par destination des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance sont ventilés par nature au sein de l'état du résultat global conformément au format retenu par le Groupe April.

1.9. Charges ou produits nets des cessions de réassurance

Les charges ou produits nets des cessions en réassurance correspondent au solde net :

- des primes cédées, qui constituent des charges,
- des sinistres cédés, qui constituent des produits,
- des commissions de réassurance, qui constituent des produits,
- de la variation des provisions cédées, qui constituent des produits (dotation nette) ou des charges (reprise nette).

1.10. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges définis par la recommandation CNC 2009-R.03 :

- les plus et moins values de cession d'actifs non courants incorporels et corporels,
- les dépréciations d'actifs non courants incorporels et corporels sauf les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition,
- les charges de restructuration,
- les provisions relatives à un litige majeur.

1.11. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de prise de participation.

L'analyse des écarts de première consolidation des acquisitions n'est pas définitive et peut donner lieu à des affectations complémentaires dans le délai de 12 mois à partir de la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits en immobilisations incorporelles. En application de la norme IAS 36, ils font l'objet de tests de valeur, dès apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an, selon la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash Flows - DCF).

Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe, l'unité génératrice de trésorerie correspond selon les cas soit aux filiales, soit à des regroupements de filiales ayant des caractéristiques communes.

Les modalités des tests de perte de valeur des unités génératrices de trésorerie sont détaillées au paragraphe 1.16.2.

Les écarts d'acquisition négatifs sont directement comptabilisés en résultat.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée dans les comptes consolidés dans la rubrique « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

La dépréciation comptabilisée est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise au cas où la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition redeviendrait supérieure à sa valeur comptable.

1.12. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles acquises séparément telles que les logiciels ou les portefeuilles d'assurés.

Les immobilisations incorporelles résultant d'acquisition sont reconnues de manière séparée de l'écart d'acquisition lorsqu'elles sont identifiables, contrôlées par l'entreprise et qu'elles sont susceptibles de générer des avantages économiques futurs.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes et externes qui contribuent directement à la création ou l'amélioration des performances, sont comptabilisés en tant qu'actif pour autant qu'ils généreront des avantages économiques futurs et qu'ils sont clairement identifiés.

Les autres coûts de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont classées en actifs à durée de vie finie ou indéfinie :

- les immobilisations à durée de vie finie sont amorties sur leur durée d'utilisation telle que définie ci-dessous ; néanmoins, ces immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'évènement particulier induisant un risque de perte de valeur (tel qu'énoncé dans la note 1.16) ;
- les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie finie est calculé sur la base du coût d'acquisition ou de production et selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation. Cette dernière est révisée chaque année :

- En courtage, les portefeuilles d'assurés sont amortis proportionnellement à leur taux de renouvellement et sur un maximum de 10 ans.
- Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre un an et cinq ans en fonction de la durée d'utilisation prévue.

1.13. Immobilisations corporelles (hors immeuble de placement)

Conformément à la norme IAS 16, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de création.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique et ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Le financement des immobilisations est essentiellement réalisé par autofinancement et il n'existe pas d'actif qui exige une longue période de préparation pour être utilisé ou vendu. En conséquence, aucun coût d'emprunt n'est incorporé au coût des actifs.

Les frais d'entretien et de réparation sont directement enregistrés en charges de l'exercice, à l'exception de ceux permettant une augmentation des performances de l'actif considéré ou de sa durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous la déduction le cas échéant de la valeur résiduelle. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée :

- les constructions sont amorties sur une durée maximale de 50 ans,
- les installations générales et les agencements sont amortis sur une durée maximale de 8 ans,
- le matériel de bureau est amorti sur une durée maximale de 5 ans,
- le matériel informatique est amorti sur une durée maximale de 3 ans,
- le mobilier de bureau est amorti sur une durée maximale de 5 ans.

1.14. Immobilier de placement

Conformément à la norme IAS 40, le Groupe a opté pour la valorisation de l'immobilier de placement selon la méthode des coûts amortis, c'est-à-dire en utilisant le coût historique diminué du cumul des amortissements.

1.15. Immobilisations en location financement

Conformément à la norme IAS 17 « Contrat de location », les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la juste valeur si elle est inférieure. La dette associée est inscrite au passif de l'état de situation financière à la rubrique emprunts et dettes financières.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilité estimée prévue telle que définie ci-dessus.

1.16. Pertes de valeur des actifs

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'évènements ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

1.16.1. Immobilisations incorporelles à durée de vie finie et immobilisations corporelles :

Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des immobilisations est estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux financiers futurs générés par l'actif.

1.16.2. Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et écarts d'acquisition :

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'unité génératrice de trésorerie est définie comme étant un ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres Groupes d'actifs.

Au regard de l'organisation en place dans le Groupe, l'unité génératrice de trésorerie correspond selon les cas soit aux filiales, soit à des regroupements de filiales ayant des caractéristiques communes.

La valeur d'utilité des actifs est définie en actualisant les flux futurs nets (DCF - Discounted Cash-Flows).

Les flux financiers issus des prévisions d'activité des quatre prochaines années sont actualisés en retenant les hypothèses suivantes :

- un taux sans risque déterminé par référence au taux des emprunts de l'Etat français,
- un taux de risque défini par référence à la prime de risque exigée par les investisseurs sur le marché des petites et moyennes capitalisations,
- un coefficient de sensibilité du taux de risque compris entre 1 et 4, déterminé en fonction de l'activité de chaque filiale ; on aboutit donc à un taux d'actualisation spécifique variant de 8,9% à 19,5% en fonction des taux définis ci-dessus,
- un taux de croissance à l'infini défini prudemment et compris entre 0% et 2% selon les perspectives d'activité de la filiale.

De plus, des tests de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini sont également pratiqués.

Des dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur nette comptable des actifs affectés à l'UGT est supérieure à la valeur d'utilité ainsi déterminée. Dans ce cas, la perte de valeur est portée en diminution de la valeur comptable de ces actifs affectés à l'UGT dans l'ordre suivant : en priorité l'écart d'acquisition, puis les actifs incorporels, puis les autres actifs non courants, puis les actifs courants.

La dépréciation correspondant aux écarts d'acquisition est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise au cas où la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition redeviendrait à nouveau supérieure à sa valeur comptable.

1.17. Placements financiers

Les placements financiers comprennent essentiellement les placements des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance incluses dans le périmètre de consolidation.

Ils sont composés :

- d'actions, d'obligations, d'OPCVM actions ou d'OPCVM obligataires classés dans la catégorie des « actifs disponibles à la vente ». Ces placements financiers sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents sont comptabilisés dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Lors de la vente, les ajustements de valeur sont comptabilisés en résultat,
- d'OPCVM de trésorerie classés dans la catégorie « titres détenus à des fins de transaction ». Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat.

Les OPCVM de trésorerie classés en placements des activités d'assurance ne sont pas détenus à plus de 20% du fait des contraintes de gestion mises en place par le Groupe.

Aucun actif financier n'est classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à leur échéance (HTM).

La juste valeur correspond à la valeur de marché des instruments financiers à la clôture de l'exercice.

La très grande majorité des instruments financiers détenus en portefeuille est cotée sur un marché officiel, réglementé ou assimilé. La juste valeur correspond alors au dernier cours connu à la date de clôture de l'exercice ou à la dernière valeur liquidative publiée pour les OPCVM.

Dans quelques cas particuliers rares ou en l'absence de cotation, la juste valeur peut correspondre à une évaluation de l'émetteur ou réalisée par des contributeurs.

Comptabilisation :

Le Groupe comptabilise les actifs financiers dans ses comptes dès qu'il devient partie au contrat. La date de comptabilisation correspond à la date d'engagement des opérations.

Les frais d'acquisition des placements financiers sont directement passés en charges au cours de l'exercice car ne représentant pas une valeur significative tant individuellement que dans leur ensemble.

Dépréciation :

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le résultat font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté.

Les « actifs disponibles à la vente » sont dépréciés s'il existe une indication objective de perte de valeur significative ou prolongée.

Une dépréciation des titres en moins-value depuis plus de 6 mois ou en moins-value de plus de 20% à la clôture est enregistrée pour les actions et OPCVM non consolidés classés en « actifs disponibles à la vente ». Le taux de 20% peut être porté à 30% en cas de volatilité significative des marchés. Le taux retenu en 2010 a été de 20%.

En ce qui concerne les instruments de dettes classés en « actifs disponibles à la vente », April Group procède à une analyse des critères suivants afin d'identifier les indications objectives de perte de valeur :

- difficultés financières ou probabilité de faillite des émetteurs,
- défaut de paiement des intérêts ou du principal.

Le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable du titre concerné et son cours à la date d'arrêté. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés, en l'absence de valeur de marché, le montant de la dépréciation s'apprécie par rapport à la valeur d'utilité du titre. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction de critères financiers adaptés à la situation du titre concerné.

Ces pertes de valeur sont comptabilisées directement en résultat.

- Pour les instruments de dette: si la juste valeur de l'instrument augmente ultérieurement du fait d'évènements survenant après la dépréciation, la reprise s'effectue par le résultat.
- Pour les instruments de capitaux propres: les pertes de valeur constatées sur ces instruments ne sont reprises en résultat qu'à l'occasion de la cession dudit instrument.

1.18. Instruments financiers à terme et opérations de couverture

Aucun instrument financier à terme ni aucune opération de couverture n'est utilisé.

1.19. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées :

Les créances nées d'opérations d'assurance sont constituées de Primes Acquises Non Emises (PANE) ainsi que des primes émises non encaissées, déduction faite des annulations de primes.

Le montant des PANE est calculé à chaque clôture afin de rattacher à la période considérée les primes acquises à cette période.

1.20. Créances nées des opérations de cessions en réassurance

Les créances nées des opérations de cessions en réassurance sont constituées des sommes à recouvrer des réassureurs : sinistres en attente de remboursement et commissions à recevoir.

1.21. Actifs et passifs destinés à la vente dont ceux relatifs à des abandons d'activité

Cette catégorie comprend les actifs, notamment des activités destinées, avec une assurance suffisante, à être cédées ou abandonnées dans les douze mois qui suivent. Les filiales destinées à être cédées demeurent dans le périmètre de consolidation jusqu'au jour où le groupe en perd le contrôle effectif. Les actifs et activités (actif et passifs) concernés sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ils sont présentés au bilan dans des postes d'actifs et de passifs séparés. Les comptes de passifs (hormis les fonds propres) des filiales destinées à être cédées sont comptabilisés séparément au passif du bilan consolidé, sans compensation avec les actifs.

Dans le cas d'un abandon d'activité représentant soit une ligne de métier, une zone géographique principale et distincte ou une filiale acquise uniquement dans l'optique de la revendre, la contribution après impôt est comptabilisée sur une ligne particulière du compte de résultat. A des fins de comparabilité, les mêmes principes sont appliqués dans la présentation du compte de résultat des exercices précédents présenté dans la rubrique « impact sur le résultat des variations de périmètre ». Ce poste séparé comprend également la plus ou moins value après impôt enregistrée lors de la cession de l'activité à la date de la perte de son contrôle.

1.22. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les parts d'OPCVM de trésorerie autres que celles détenues par les compagnies d'assurance et les sociétés de réassurance enregistrées en placements financiers (cf. note 1.17).

Il s'agit de placements à très court terme, liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque faible de variation de valeur.

Les placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement ».

La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de la période.

1.23. Créances clients

Les créances clients regroupent les appels de primes en attente de règlement émis par les sociétés de courtage d'April Group ainsi que des créances relatives aux prestations de services.

Les primes appelées ne sont comptabilisées qu'à la date d'effet de la prise de garantie et non à la date d'envoi des appels de primes lorsque celle-ci est antérieure.

Une provision pour dépréciation des comptes clients peut être comptabilisée pour la quote-part des commissions afférentes aux primes des assurés radiés pour non-paiement de prime.

Cette quote-part est calculée sur la base des résultats historiques obtenus sur les opérations de recouvrement contentieux effectuées sur ces assurés radiés.

1.24. Provisions techniques des contrats d'assurance

Les provisions techniques issues des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance sont comptabilisées brutes d'opérations de réassurance au passif de l'état de situation financière, la partie réassurée étant comptabilisée à l'actif dans la rubrique « part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques ». Ces provisions techniques sont déterminées sur des bases statistiques et actuarielles, conformément au Code des assurances et en utilisant notamment les lois de maintien en incapacité et invalidité annexées à ce Code.

1.25. Tests de suffisance du passif pour les compagnies d'assurance du Groupe

Lors de chaque clôture, des tests de suffisance du passif sont réalisés au niveau de chaque compagnie consolidée pour s'assurer du caractère suffisant des passifs d'assurance. Pour la réalisation de ces tests, les sociétés regroupent les contrats sur la base des critères communs en tenant compte de la manière dont ils ont été acquis, dont ils sont gérés et dont leur rentabilité est mesurée.

Toute insuffisance de provision est constatée en résultat. Dans le cas spécifique des contrats d'assurance non vie, une provision pour risques en cours est constituée pour les contrats dont les primes sont estimées insuffisantes pour couvrir les sinistres et frais de gestion futurs.

1.26. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés qui génèrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et que les sorties futures de trésorerie peuvent être estimées de manière fiable.

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

1.27. Engagements envers le personnel

Les avantages à court terme qui sont dus dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer.

Ces montants sont provisionnés dans les comptes sur une base non actualisée.

Les engagements du Groupe, résultant de régimes à prestations définies, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées telle que définie dans la norme IAS 19. Les engagements du Groupe concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite non financés sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Le coût des services passés est pris directement en résultat dès lors que les droits à prestations sont acquis.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite financés le sont via un contrat groupe d'assurance sur la vie. Le contrat groupe étant relatif à une partie liée, il a été considéré comme non éligible au regard de la norme IAS 19 et n'entraîne dès lors pas compensation entre dette actuarielle et actifs de couverture.

1.28. Passifs financiers

Les passifs financiers correspondent aux éléments suivants :

- soit à une obligation contractuelle de remettre à une autre entreprise de la trésorerie ou un autre actif financier,
- soit à un contrat qui sera ou qui pourra être dénoué en actions propres de l'entreprise,
- soit aux contrats d'investissement.

Le Groupe comptabilise les passifs financiers lorsqu'il devient partie au contrat c'est-à-dire à la date d'engagement des opérations.

Les passifs financiers du Groupe sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, à l'exception des engagements d'achats des intérêts minoritaires (cf. note 1.29) et des contrats d'investissement, car l'impact de l'utilisation de la méthode du coût amorti n'est pas significatif.

Les contrats d'investissement sont évalués à leur valeur de marché. Leur mise en juste valeur est comptabilisée directement en résultat.

1.29. Engagements d'achats des intérêts minoritaires

A l'occasion de la prise de contrôle de sociétés intégrées au périmètre de consolidation au 30 juin 2010, April Group ou ses filiales consolidées ont dans certains cas octroyé des engagements d'achat des quotes-parts de capital détenues par les actionnaires minoritaires de ces sociétés.

Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en "passifs financiers". La contrepartie de ces passifs financiers n'est pas précisée par les normes IFRS. L'IFRIC a été saisi sur ce point. En l'absence d'une interprétation de l'IFRIC, April Group a opté pour la comptabilisation de la différence entre la juste valeur des passifs financiers et le montant des intérêts minoritaires annulés des capitaux propres soit en écart d'acquisition pour les engagements contractés avant le 1^{er} janvier 2010, soit en diminution des capitaux propres (part du groupe) pour les engagements contractés après le 1^{er} janvier 2010.

De façon similaire, les variations ultérieures de la valeur de cette dette sont enregistrées en contrepartie de l'écart d'acquisition pour les engagements de rachat antérieurs au 1^{er} janvier 2010 et en contrepartie des capitaux propres (part du groupe) pour les engagements de rachat conclus à partir de cette date.

Les formules d'évaluation des clauses de rachat des parts détenues par les actionnaires minoritaires des filiales consolidées sont basées sur les performances économiques de ces sociétés à la date d'exercice de l'option. Il s'agit généralement de formules retenant des critères de rentabilité et de développement.

Ces options sont généralement exerçables après un différé de plusieurs années et dans un intervalle de temps fixé dès l'acquisition.

La juste valeur de ces passifs financiers ne pouvant être déterminée en l'absence de prévisions suffisamment fiables ou de marché actif, la méthode suivante est retenue :

- une période de trois années suivant la date d'établissement de la clôture ou de la situation intermédiaire est déterminée afin de disposer de prévisions chiffrées considérées comme suffisamment fiables,
- les engagements qui prennent effet au cours de cette période sont évalués et comptabilisés par April Group,
- les engagements qui prennent effet au-delà de cette période ne peuvent pas être évalués de façon fiable et ne sont pas comptabilisés. Ces engagements sont présentés en note 12 Engagements hors bilan.

En conséquence, les engagements prenant naissance au cours des exercices 2010, 2011, 2012 et jusqu'au 30 juin 2013 et valorisables sont comptabilisés au 30 juin 2010.

Le traitement retenu est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des normes IFRS et de leurs interprétations.

1.30. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés dès l'apparition de différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux récupérables.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les impôts différés actifs sont constatés seulement si leur récupération est considérée comme probable.

La loi de finance 2010, voté le 30 décembre 2009, a remplacé la taxe professionnelle par 2 nouvelles contributions : la Cotisation Foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Le groupe APRIL comptabilise la CVAE comme la CFE en charges opérationnelles.

1.31. Paiements en action

Les membres du personnel et les dirigeants du Groupe peuvent bénéficier d'options de souscription d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

Seuls les plans octroyés à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont concernés par l'application de la norme IFRS 2. Les plans antérieurs restent non évalués et ne sont pas comptabilisés.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la valeur de l'option de souscription à la date d'attribution (cette charge n'est pas réévaluée au cours de la vie de l'option). La date d'attribution correspond à la date d'octroi des options.

Pour chaque plan, la valeur de l'option a été déterminée à partir du modèle de Merton, considéré comme une référence par les intermédiaires de marché en matière de valorisation des options.

Le calcul intègre les paramètres suivants :

- le prix d'exercice,
- la durée d'acquisition,

- le prix actuel de l'action sous-jacente,
- la volatilité attendue,
- les dividendes attendus,
- le taux d'intérêt sans risque sur la durée d'acquisition.

La valeur de l'option est enregistrée linéairement entre la date d'octroi de l'option et sa date de maturité, c'est-à-dire sur la durée d'acquisition des droits en tenant compte de la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Certaines options sont conditionnées à des objectifs de croissance et/ou de résultat. La valorisation de ces options intègre une probabilité d'atteinte de ces objectifs.

Les attributions gratuites d'actions tiennent compte des conditions attachées à l'attribution et font l'objet d'un enregistrement linéaire entre la date d'attribution d'origine et la date d'acquisition définitive par les salariés, soit à l'issue d'une période de cinq ans, tout en intégrant la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Les avantages ainsi calculés tant pour les options que pour les attributions d'actions gratuites sont comptabilisés en charges de personnel dans l'état du résultat global en contrepartie des capitaux propres au passif des comptes consolidés.

Il n'existe pas d'autre paiement en actions au sein du Groupe.

1.32. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

La plus ou moins value de cession des actions propres est directement imputée sur les capitaux propres de sorte que les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de la période.

1.33. Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date de l'état de situation financière est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent de manière significative les montants existants à la date de la clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

Les autres événements n'ayant pas d'incidence sur les comptes sont présentés dans les notes annexes.

Note 2 - Evènements significatifs de la période

2.1. Acquisitions de sociétés

Flexitrans

April Group Corporate a procédé le 17 décembre 2009 à l'achat de 70% de Flexitrans, courtier grossiste français spécialisé dans l'assurance des transporteurs et des logisticiens. Flexitrans a été consolidé au 1^{er} janvier 2010.

2.2. Prises de participations complémentaires

Assurdom

April Group Dommage Particulier a procédé le 22 janvier 2010 au rachat de 28,45% d'Assurdom, portant sa participation à 100%.

Insurety

April International a procédé le 18 mars 2010 au rachat de 30% d'April Insurety, portant sa participation à 100%.

Assinco

April Group Corporate a procédé le 2 avril 2010 au rachat de 20% d'Assinco, portant sa participation à 100%.

April Marine

April Group Dommage Particulier a procédé le 8 avril 2010 au rachat de 12,5% d'April Marine, portant sa participation à 100%.

CAEG

April Group Corporate a procédé le 13 avril 2010 au rachat de 40% de CAEG, portant sa participation à 100%.

Dierrevi

April Group International a procédé le 26 mai 2010 au rachat de 20% de Dierrevi, portant sa participation à 100%.

April Yatch Broker di Assicurazion

April Group Dommage Particulier a procédé le 12 avril 2010 au rachat de 30% d'April Yatch Broker di Assicurazion, portant sa participation à 100%.

Filiales du groupe Sano Concept

Sano Concept Holding a procédé au rachat de 5% de Vision Beratungs, de 50% de ScoreLife DD Chablais, de 4% de Vision Conseil et de 5% de Scorefive.

2.3. Cession d'activité

April Solutions

APRIL GROUP a cédé l'intégralité des parts qu'elle détenait dans la société April Solutions au groupe CWI le 01 mars 2010. La société a été déconsolidée au 1^{er} janvier 2010.

2.4. Réorganisation

Fusion GI2A – CGCA

La société GI2A a absorbé par voie de fusion la société CGCA en date d'effet du 1^{er} janvier 2010.

Fusion Ciare – Haussmann Conseils - SEPCOFI

La société Ciare a absorbé par voie de fusion les sociétés Haussmann Conseils et Sepcofi en date d'effet du 1 janvier 2010.

Branche Epargne

La branche épargne est en cours de cession. Conformément à la norme IFRS 5, l'ensemble des actifs des sociétés de la branche ont été reclassés en Actifs destinés à la vente, les Passifs (hormis les fonds propres) ont été reclassés en Passifs destinés à la vente et le compte de résultat est présenté sur une seule ligne Résultat des activités abandonnées.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1. Variations de périmètre

Les variations de périmètre entre le 31 décembre 2009 et le 30 juin 2010 sont les suivantes :

- consolidation par intégration globale de la société Flexitrans et de ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2010,
- déconsolidation de la société April Solutions à compter du 1^{er} janvier 2010,

- Identification des entreprises consolidées

SOCIETE	SIEGE / N° IDENTIFICATION	% INTERET 2010	% CONTROLE 2010	METHODE DE CONSO 2010	% INTERET 2009	% CONTROLE 2009	METHODE DE CONSO 2009
APRIL GROUP (holding)	Lyon / 377 994 553	Mère	Mère	Mère	Mère		Mère
AHM	New York	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ALLO ASSURANCES	Valence /383 048 543	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ALP PREVOYANCE	Lyon /338 399 439	66%	66%	IG	66%	66%	IG
AMC	Pointe-à-Pitre /438 072 746	90%	100%	IG	90%	100%	IG
AMT	Tours / 397 855 867	75%	75%	IG	75%	75%	IG
APRIL ASSET MANAGEMENT (GIE)	Lyon / 510 757 743	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ASSURANCES	Lyon / 428 702 419	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ASSURANCES ENTREPRISES	Lyon / 493 481 816	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL BRAND DEVELOPMENT CENTER (GIE)	Lyon / 484 630 579	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL CEE DEVELOPMENT	Budapest	80%	80%	IG	80%	80%	IG
APRIL CONSEILS	Lyon / 437 915 812	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL COURTAGE (GIE)	Lyon / 499 104 909	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL COVER	Lyon / 493 473 979	70%	70%	IG	70%	70%	IG
APRIL DEVELOPPEMENT IARD (GIE)	Lyon / 503 518 839	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL FINANCIAL SERVICES AG	Munich	84%	84%	IG	84%	84%	IG
APRIL GAMMA	Lyon / 501 273 536	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL GENC SIGORTA	Istanbul	60%	60%	IG	60%	60%	IG
APRIL GERMANY	Munich	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL GROUP CORPORATE	Paris / 343 817 219	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL GROUP DOMMAGES PARTICULIERS	Lyon / 428 699 417	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL GROUP PREVOYANCE SANTE	Lyon / 428 979 629	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL GROUP VIE EPARGNE	Lyon / 490 175 205	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL IBERIA	Madrid	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL IMMOBILIER	Lyon / 442 444 782	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL INSURETY (Ireland) LTD	Ireland	100%	100%	IG	70%	100%	IG
APRIL INSURETY CORPORATE SERVICES	Bristol	100%	100%	IG	70%	100%	IG
APRIL INSURETY PLC	Bristol	100%	100%	IG	70%	70%	IG
APRIL INTERNATIONAL	Lyon / 423 412 808	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ITALIA	Milan / CF 1286540153	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL MARINE	La Roche Sur Yon / 390 440 725	100%	100%	IG	87,5%	87,5%	IG
APRIL MARKETING SOLUTIONS	Lyon / 493 481 782	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL MEDITERRANEAN LTD	Malte / C 43042	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL MOBILITE	Paris / 309 707 727	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL NORTH AMERICA	Montréal	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL OGB	Varsovie	70%	70%	IG	70%	70%	IG
APRIL OMEGA	Lyon / 501 273 734	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL PARTENAIRE PRO	Lyon / 493 113 716	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL PATRIMOINE	Lyon / 433 912 516	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL PCLS	Varsovie	70%	100%	IG	70%	100%	IG
APRIL PORTUGAL	Lisbonne / 508 540 887	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL PREMIUM	Lyon / 424 006 195	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL SANTE	Lyon / 388 138 398	100%	100%	IG	100%	100%	IG

SOCIETE	SIEGE / N° IDENTIFICATION	% INTERET 2010	% CONTROLE 2010	METHODE DE CONSO 2010	% INTERET 2009	% CONTROLE 2009	METHODE DE CONSO 2009
APRIL SERVICES (GIE)	Limonest / 498 451 491	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL SIGMA	Lyon / 501 273 825	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL SOLUTIONS ENTREPRISES	Lyon / 493 113 708	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL TECHNOLOGIES (GIE)	Lyon / 419 399 480	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
APRIL VIE CONSEIL	Lyon / 501 273 502	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL WAF	Lyon / 501 273 403	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL YACHT BROKER DI ASSICURAZIONI	San Remo	100%	100%	IG	70%	70%	IG
ARIS	Levallois Perret / 378 004 493	50%	50%	IG	50%	50%	IG
AS CONSEIL ET AUDIT	Saint Etienne / 483 528 691	49%	49%	IG	49%	49%	IG
ASPA (GIE)	Saint Denis (93) / 351 484 118	100%	100%	IG	80%	100%	IG
ASSINCO	Saint Denis (93) / 722 069 226	100%	100%	IG	80%	80%	IG
ASSINCO CARAIBES	Baie Mahault (Réunion)/ 337 603 286	99,9%	99,9%	IG	79,91%	99,9%	IG
ASSINCO CARAIBES MARTINIQUE	Fort de France / 432 487 338	100%	100%	IG	80%	100%	IG
ASSINCO O.I.	Saint Denis (Réunion) / 452 500 978	100%	100%	IG	80%	100%	IG
ASSINCO O.I. (GIE)	Saint Denis (Réunion)	100%	100%	IG	80%	100%	IG
ASSINCO PARTENAIRE	Strasbourg / 648 501 864	100%	100%	IG	80%	100%	IG
ASSISTANCE CORIS SERBIE	Serbie	32,34%	100%	IG	32,34%	100%	IG
ASSISTANCE CORIS SLOVENIE	Slovénie	32,34%	49%	IG	32,34%	49%	IG
ASSISTANCE CORIS VARSOVIE	Varsovie	66%	100%	IG	66%	100%	IG
ASSURDOM	Le Port (Réunion) / 384 944 740	100%	100%	IG	71,55%	71,55%	IG
ASSURTIS	Paris / 483 108 775	55%	55%	IP	55%	55%	IP
AXERIA IARD	Lyon / 352 893 200	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AXERIA INSURANCE COMPANY	Londres	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AXERIA LIFE INTERNATIONAL	Malte	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AXERIA PREVOYANCE	Lyon / 350 261 129	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AXERIA RE	Malte / C 43228	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AXERIA VIE	Lyon / 487 739 963	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CACEP	Bergheim / 479 051 088	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CAEG	Paris	100%	100%	IG	60%	60%	IG
CANADA WORLDWIDE	Montréal	86%	86%	IG	86%	86%	IG
CANNASUR	Lyon / 415 065 432	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CARISCO	Saint Denis (93) / 382 994 572	100%	100%	IG	80%	100%	IG
CHATEAUDUN (GIE)	Paris / 479 390 841	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CIARE SA	Lyon / 950 398 131	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CICP	Paris	66%	100%	IG	66%	100%	IG
CORIS ASSISTANCE	Paris	66%	100%	IG	66%	100%	IG
CORIS BELGIUM	Belgique	66%	100%	IG	66%	100%	IG
CORIS BULGARIA	Bulgarie	33,66%	51%	IG	33,66%	51%	IG
CORIS d.o.o. CROATIE	Croatie	43,45%	100%	IG	43,45%	100%	IG
CORIS GUARD BIÉLORUSSIE	Biélorussie	46 ,20%	70%	IG	46 ,20%	70%	IG
CORIS HUNGARY	Hongrie	62,70%	95%	IG	62,70%	95%	IG
CORIS INTERNATIONAL	Paris	66%	66%	IG	66%	66%	IG
CORIS KIEV	Kiev	65,88%	99,82%	IG	65,88%	99,82%	IG
CORIS MOSCOU	Moscou	66%	100%	IG	66%	100%	IG
CORIS ROUMANIE	Roumanie	65,99%	99,99%	IG	65,99%	99,99%	IG
CORIS SUISSE S.A	Suisse	54,12%	82%	IG	54,12%	82%	IG
CORIS TLRE	Irlande	66%	100%	IG	66%	100%	IG
CORIS TURQUIE	Turquie	66%	100%	IG	66%	100%	IG
CORIS VILNIUS	Vilnius	66%	100%	IG	66%	100%	IG
CORIS ZASTUPANJE	Croatie	43,45%	100%	IG	43,45%	100%	IG
DIERREVI	Milan	100%	100%	IG	80%	80%	IG
ESCAPADE	Sainte Croix (Canada)	60%	60%	IG	60%	60%	IG
EUROPASSUR	Levallois Perret / 333 800 811	100%	100%	IG	100%	100%	IG

SOCIETE	SIEGE / N° IDENTIFICATION	% INTERET 2010	% CONTROLE 2010	METHODE DE CONSO 2010	% INTERET 2009	% CONTROLE 2009	METHODE DE CONSO 2009
FLEXITRANS	Perpignan / 499 808 566	69,3%	99%	IG	N/A	N/A	NC
GI2A	Fougères / 349 844 746	100%	100%	IG	100%	100%	IG
H&S ASSURANCES	Suisse	28,05%	51%	IG	28,05%	51%	IG
INTER MAS	Perpignan / 494 392 681	70%	100%	IG	N/A	N/A	NC
ISR COURTAGE	Paris / 492 823 851	100%	100%	IG	100%	100%	IG
JUDICIAL	Melun / 392 419 214	88%	88%	IG	88%	88%	IG
LE FRANCE	Paris / 422 630 707	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LE SPAIN	Madrid	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LE TITLE GROUP LTD	Londres	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LIBR'HANDI	Lyon	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MANCINI ASSURANCES	Saint Denis (Réunion) / 310 863 501	100%	100%	IG	80%	100%	IG
MARTINE SABLE ASSURANCES	Perpignan / 305 334 823	70%	100%	IG	N/A	N/A	NC
MAS HOLDING	Perpignan / 501 193 932	70%	70%	IG	N/A	N/A	NC
MEDBROKER	Pologne	49%	70%	IG	49%	70%	IG
MEDIBROKER	Newcastle	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MGR MUTANT	Lyon / 443 939 814	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MICRORESO (GIE)	Rochefort sur Mer / 403 656 846	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MORAL CARAIBES	Pointe-à-Pitre / 390 397 172	90%	90%	IG	90%	90%	IG
MULTI SERVICES (GIE)	Levallois Perret / 424 050 433	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MUTANT ASSURANCES	Lyon / 350 379 251	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MUTASSUR	Saint Denis (Réunion) / 492 760 574	100%	100%	IG	71,55%	100%	IG
PAPILLON	Lyon / 505 160 432	100%	100%	IG	100%	100%	IG
REASSUR	Lyon / 505 159 855	100%	100%	IG	100%	100%	IG
REUNION ASSURANCES SUD	Saint Denis (Réunion) / 419 592 290	100%	100%	IG	80%	100%	IG
RISK	Perpignan / 502 855 588	70%	100%	IG	N/A	N/A	NC
SANO CONCEPT	Lausanne	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SANO CONCEPT DEUTSCHE SCHWEIZ	Lausanne	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SANO CONCEPT HOLDING	Lausanne	55%	55%	IG	55%	55%	IG
SANO CONCEPT INTERNATIONAL	Veyvet (Suisse)	27,5%	50%	IG	27,5%	50%	IG
SANO FRANCE	Lyon / 501 273 700	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SASCO	Annecy / 377 974 555	100%	100%	IG	100%	100%	IG
SCORE CALL	Tunisie	54,45%	99%	IG	54,45%	99%	IG
SCORE LIFE	Lausanne	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SCORE LIFE DD CHABLAIS	Vevey (Suisse)	55%	100%	IG	27,5%	50%	IG
SCORE LIFE NORD VAUDOIS	Suisse	28,05%	51%	IG	28,05%	51%	IG
SCOREFIVE	Lausanne	30,80%	56%	IG	28,05%	51%	IG
SI SCORE IMMO	Lausanne	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SOGAGIA	Saint Denis (93) / 391 491 248	100%	100%	IG	80%	100%	IG
SOGAGIA CARAIBES	Baie Mahault (Réunion) / 480 118 629	99,9%	100%	IG	79,91%	100%	IG
SOLUCIA PJ	Lyon / 481 997 708	100%	100%	IG	100%	100%	IG
SUISSE CALL	Tunisie	54,45%	99%	IG	54,45%	99%	IG
TMS CONTACT	Paris / 384 706 941	99,86%	99,86%	IG	99,86%	99,86%	IG
UNIVERSITE APRIL	Lyon / Association	100%	100%	IG	100%	100%	IG
VISION BERATUNGS	Sierre (Suisse)	30,25%	55%	IG	27,5%	50%	IG
VISION CONSEIL	Sierre (Suisse)	29,76%	54,11%	IG	27,5%	50%	IG

IG : Intégration globale / IP : Intégration proportionnelle / ME : Mise en équivalence /N/A : Non Applicable / NC : Non Consolidée

3.2. Filiales non consolidées

Conformément aux principes et méthodes comptables appliqués, les participations suivantes n'ont pas été consolidées en raison de leur taille réduite. Leur consolidation n'aurait pas d'incidence sur les états financiers consolidés.

DENOMINATION (date des états financiers) SIEGE SOCIAL	Capital Capitaux Propres Prêts et avances	% intérêt du groupe Dividendes	Val. brute titres Val nette titres	Chiffre d'affaires Résultat Exploit° Résultat Net
PARTICIPATIONS - 10% à 50%			K€	
PROVENCALE DE PATRIMOINE (1) Le Pujol III - 13390 AURIOL	49 K€ 4 K€	20%	10 0	129 K€ -34 K€ -45 K€
CLARIX Secura AG (31/12/09) Laurenzenvorstadt 11 - 5000 AARAU - Suisse	100 KCHF 161 KCHF	95%	81 81	467 KCHF 16 KCHF 9 KCHF
APRIL RISK Solutions SOFIA - Bulgarie	200 KBGN 200 KBGN	50,4%	60 60	Non applicable
TOTAL BRUT / NET			151 / 141	

(1) Dernières données disponibles

La plus grande partie de la trésorerie des sociétés du Groupe est placée dans le FCP APRIL TRESORERIE, code ISIN FR0010046789. Seules les sociétés du Groupe APRIL détiennent des parts d'APRIL TRESORERIE.

Cet OPCVM ne contient aucune dette et est principalement investi dans des OPCVM non dédiés sans jamais en détenir une part significative ni influencer sur leur gestion.

En conséquence, APRIL TRESORERIE est consolidé par sa mise en juste valeur par le résultat dans les comptes consolidés. La valorisation de ce FCP est quotidienne et son degré de liquidité est total.

Ce FCP est classé en « Trésorerie et équivalent de trésorerie ».

Impact sur le résultat des variations de périmètre

L'état du résultat net présenté ci-dessous est établi afin de permettre de mesurer l'impact des acquisitions de période sur un exercice complet. Il ne constitue pas un état du résultat global pro forma répondant aux règles de franchissement de seuils tels que défini par l'article 222-2 du règlement général de l'AMF.

Etant donné que le groupe Flexitrans a été intégré dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2010, nous ne présentons pas de résultat retraité au 30 juin 2010.

Afin de mesurer l'impact du reclassement de la branche Epargne en « activité abandonnée » dans les comptes consolidés, un état du résultat global au 30 juin 2009 présentant le reclassement du résultat de ces sociétés en résultat des activités abandonnées est présenté ci-après.

Etat du résultat global au 30 juin 2010

RESULTAT <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009 Reclassement des activités abandonnées	30 juin 2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	422 908	372 811
Autres produits d'exploitation	7 092	8 654
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	4 939	10 860
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	434 938	392 325
Charges techniques des contrats d'assurance	-193 320	-129 869
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	8 014	148
Autres achats et charges externes	-103 990	-106 512
Impôts et taxes	-8 965	-9 261
Charges de personnel	-78 329	-80 930
Dotation aux amortissements	-5 152	-5 165
Dotation aux provisions	-3 101	-4 118
Autres produits et charges opérationnels courants	-2 743	-4 079
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	47 352	52 539
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-269	
Autres produits et charges opérationnels	18 401	7 507
RESULTAT OPERATIONNEL	65 484	60 046
Charge de financement	-175	-152
Quote-part dans les entreprises associées		
Impôts sur les résultats	-15 049	-18 814
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	50 260	41 080
Résultat des activités abandonnées	-3 350	-360
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	46 910	40 721
Intérêts minoritaires	-1 317	-186
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	45 593	40 535
RESULTAT PAR ACTION	1,12	1,00
RESULTAT DILUE PAR ACTION	1,11	0,98

Note 4 - Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont représentatifs du métier du Groupe qui se décompose en quatre activités :

- Santé-prévoyance
- Dommages
- Epargne
- Autres

Le reporting interne à destination du management ou du conseil d'administration est structuré selon les secteurs opérationnels retenus ci-dessus.

Le secteur Autres correspond principalement à la holding de pilotage du Groupe, à certains GIE internes et à un nombre limité de sociétés non encore actives.

Les zones géographiques, présentées conformément à la norme IFRS 8, correspondent à la France et au hors France. Elles sont caractéristiques de l'implantation géographique du Groupe et de sa stratégie de développement.

Pour identifier les secteurs opérationnels, le management a retenu les branches d'assurance dans lesquelles April Group exerce ses activités :

- assurance santé et prévoyance de personnes,
- assurance dommage aux biens et de responsabilité,
- épargne, vie et capitalisation,
- autres.

4.1. Produits par secteurs opérationnels et par secteurs géographiques

<i>En milliers d'euros</i>							30 juin 2010
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES			260 432	117 296		-4 917	372 811
Dont	France		239 556	98 190		-4 917	332 829
	Hors France		20 876	19 106			39 982
Produits activités ordinaires			273 862	123 831	4 382	-9 750	392 325
Résultat opérationnel			55 425	8 107	-3 486		60 046
Dont	France		57 456	6 773	-3 486		60 723
	Hors France		-2 011	1 334			-677
Dont	Résultat financier		7 010	3 597	253		10 860
RESULTAT NET		-359	33 196	4 551	3 147		40 535
<i>En milliers d'euros</i>							30 juin 2009
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES		5 155	281 973	145 997		-5 062	428 063
Dont	France	5 155	227 714	132 735		-5 062	360 542
	Hors France		54 259	13 262			67 521
Produits activités ordinaires		9 224	290 392	150 015	5 480	-10 950	444 161
Résultat opérationnel		-1 735	50 381	17 536	-2 430		63 752
Dont	France	-1 735	48 339	15 577	-2 430		59 751
	Hors France		2 042	1 959			4 001
Dont	Résultat financier	3 318	3 730	351	858		8 257
RESULTAT NET		-1 787	29 965	10 581	6 834		45 593

<i>En milliers d'euros</i>						30 juin 2010
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Primes acquises		105 116	42 591		-4 329	143 378
Commissions		153 333	65 265		-524	218 074
Prestations services		1 983	9 440		-64	11 359
CHIFFRE D'AFFAIRES		260 432	117 296		-4 917	372 811
<i>En milliers d'euros</i>						30 juin 2009
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Primes acquises		127 979	69 004		-4 251	192 732
Commissions	5 155	151 497	65 335		-689	221 298
Prestations services		2 497	11 658		-122	14 033
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 155	281 973	145 997		-5 062	428 063

Les primes d'assurance, en contribution Groupe, sont présentées nettes des commissions versées par les compagnies d'assurance aux sociétés de courtage du Groupe.

4.2. Actifs par secteurs opérationnels

<i>En milliers d'euros</i>						30 juin 2010
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Ecarts d'acquisition		63 440	118 804			182 244
Immobilisations incorporelles et corporelles		22 063	16 204	1 457		39 724
Immeubles de placement			598			598
Placements financiers		337 209	144 664			481 873
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré						
Part des cessionnaires dans les provisions techniques		66 233	48 923		-5 208	109 948
Créances		438 932	144 685	1 505	-20 382	564 740
Trésorerie		100 186	81 851	17 002		199 039
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	548 976					548 976
ACTIFS SECTORIELS	548 976	1 028 063	555 729	19 964	-25 590	2 127 142
Actifs d'impôts						8 277
Actifs financiers						12 305
TOTAL ACTIF						2 147 724

31 DECEMBRE 2009						
<i>En milliers d'euros</i>	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Ecarts d'acquisition		61 579	109 794			171 373
Immobilisations incorporelles et corporelles		21 925	15 897	1 528		39 350
Immeubles de placement			201			201
Placements financiers		305 983	145 843			451 826
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré						
Part des cessionnaires dans les provisions techniques		59 756	43 023		- 3 971	98 808
Créances		166 721	120 849	37 844	-44 047	281 367
Trésorerie		61 332	82 875	23 363		167 570
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	366 016					366 016
ACTIFS SECTORIELS	366 016	696 631	499 147	62 735	-48 018	1 576 511
Actifs d'impôts						8 725
Actifs financiers						9 718
TOTAL ACTIF						1 594 954

4.3. Passifs par secteurs opérationnels

30 juin 2010						
<i>En milliers d'euros</i>	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Provisions techniques		292 193	180 274		-5 208	467 259
Passifs techniques sur contrats d'investissement						
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré						
Provisions risques et charges		6 276	5 986	107		12 369
Passifs financiers		19 750	29 983	522	-11 639	38 616
Dettes exploitation		287 354	115 273	1 586	-1 369	402 844
Autres passifs sectoriels		89 258	25 220		-13 824	100 654
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	519 060					519 060
PASSIFS SECTORIELS	519 060	694 831	356 736	2 215	-32 040	1 540 802
Autres passifs						169 092
Passifs d'impôts						17 387
Capitaux Propres						420 443
PASSIF TOTAL						2 147 724

<i>En milliers d'euros</i>	31 DECEMBRE 2009					Total
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Gruppe	
Provisions techniques		279 505	179 252		-3 971	454 786
Passifs techniques sur contrats d'investissement						
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré						
Provisions risques et charges		6 573	6 204	85		12 862
Passifs financiers		18 593	20 709	30 080	-37 860	31 522
Dettes exploitations		98 878	93 174	1 347	-1 236	192 163
Autres passifs sectoriels		52 920	20 528		-1 716	71 732
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	331 677					331 677
PASSIFS SECTORIELS	331 677	456 469	319 867	31 512	-44 783	1 094 742
Autres passifs						89 947
Passifs d'impôts						10 499
Capitaux Propres						399 766
PASSIF TOTAL						1 594 954

Les passifs financiers au 30 juin 2010 intègrent les montants résultant des engagements de rachat des minoritaires, soit 7 756 K€ pour la branche Dommages et 4 785 K€ sur la branche Santé Prévoyance.

4.4. Informations sectorielles sur les acquisitions de la période

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Santé Prévoyance	Dommages
Produits des entités regroupées ⁽¹⁾	1 931		1 931
Résultats des entités regroupées ⁽¹⁾	-359		-359
Immobilisations incorporelles et corporelles	275		275
Immeubles de placement			
Placements financiers			
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré			
Part des cessionnaires dans les provisions techniques			
Créances	3 033		3 033
ACTIFS SECTORIELS	3 308		3 308
Actifs d'impôts	154		
Actifs financiers	23		
Trésorerie	804		
Actifs apportés aux dates d'acquisition	4 289		
Capitaux Propres	395		395
Provisions techniques			
Passifs techniques sur contrats d'investissement			
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré			
Provisions risques et charges	163		163
Passifs financiers	76		76
Dettes exploitations	2 731		2 731
Autres passifs sectoriels	337		337
PASSIFS SECTORIELS	3 702		3 702
Autres passifs	64		
Passifs d'impôts	523		
Passifs apportés aux dates d'acquisition	4 289		
Montant du résultat des entreprises acquises inclus dans le résultat de période	-80		-80
Ecart d'acquisition enregistrés au cours de la période	2 720		2 720

(1) : Les produits et résultats sont estimés sur douze mois, comme si la date d'acquisition pendant la période avait été l'ouverture de cette période.

4.5. Actifs par secteurs géographiques

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010			
	France	Hors France	Eliminations Intra- Groupe	Total
Ecart d'acquisition	141 829	40 415		182 244
Immobilisations incorporelles et corporelles	35 991	3 733		39 724
Immeubles de placement	598			598
Placements financiers	476 948	4 925		481 873
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré				
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	101 263	8 685		109 948
Créances	499 086	78 096	-12 442	564 740
Trésorerie	165 015	34 024		199 039
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	548 976			548 976
ACTIFS SECTORIELS	1 969 706	169 878	-12 442	2 127 142
Actifs d'impôts				8 277
Actifs financiers				12 305
TOTAL ACTIF				2 147 724

<i>En milliers d'euros</i>	31 DECEMBRE 2009			
	France	Hors France	Eliminations Intra- Groupe	Total
Ecart d'acquisition	135 869	35 504		171 373
Immobilisations incorporelles et corporelles	36 180	3 170		39 350
Immeubles de placement	201			201
Placements financiers	446 651	5 175		451 826
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré				
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	92 100	6 708		98 808
Créances	226 578	63 013	- 8 224	281 367
Trésorerie	138 292	29 278		167 570
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	366 016			366 016
ACTIFS SECTORIELS	1 441 887	142 848	-8 224	1 576 511
Actifs d'impôts				8 725
Actifs financiers				9 718
TOTAL ACTIF				1 594 954

Note 5 - Notes sur l'état du résultat net

5.1. Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Production immobilisée	1 789	1 985
Subventions d'exploitation	20	28
Reprises de provisions sur actifs	2 290	1 495
Reprises de provisions pour risques et charges	1 775	1 055
Autres produits d'exploitation	2 780	3 278
TOTAL	8 654	7 841

5.2. Produits Financiers

5.2.1. Produits des actifs financiers nets de charges hors coût de l'endettement

PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES HORS COUT DE L'ENDETTEMENT <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Issus des compagnies d'assurance du Groupe	9 941	6 241 76%
Issus des autres activités	919	2 016 24%
TOTAL	10 860	8 257 100%

Les produits financiers des sociétés issus des autres activités correspondent aux produits générés par les placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des sociétés de courtage.

5.2.2. Produits des placements des compagnies d'assurance

PRODUITS DES PLACEMENTS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES <i>En milliers d'euros</i>	Produits des placements		Plus ou moins values de cession		Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la JV par résultat		Variation des provisions sur instruments financiers (2)		Résultat des placements	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti										
Immobilier de placement comptabilisé à la valeur par résultat										
IMMOBILIER DE PLACEMENT										
Obligations détenues jusqu'à leur échéance										
Obligations disponibles à la vente (1)	5 801	7 030	781	11					6 582	7 040
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)			-5 187				7 680	-2 952	2 493	-2 952
Obligations détenues à des fins de transaction										
Obligations non cotées (coût amorti)										
OBLIGATIONS	5 801	7 030	-4 406	11			7 680	-2 952	9 075	4 088
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance										
OPCVM obligations disponibles à la vente (1)										
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)										
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction										
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)										
OPCVM OBLIGATIONS										
Actions disponibles à la vente (1)										
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)										
Actions détenues à des fins de transaction										
Titres de participation disponibles à la vente (1)										
ACTIONS										
OPCVM actions disponibles à la vente (1)		-494	375	-11 832	-39			12 368	336	42
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)										
OPCVM actions détenues à des fins de transaction										
OPCVM ACTIONS		-494	375	-11 832	-39			12 368	336	42
Autres actifs disponibles à la vente (1)	251	950	-27	440				434	224	1 824
Autres actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat (2)										
Autres actifs détenues à des fins de transaction	106	748	759	354		-424			864	678
AUTRES actifs (3)	357	1 698	732	794		-424		434	1 088	2 502
PLACEMENTS FINANCIERS	6 158	8 233	-3 300	-11 027	-39	-424	7 680	9 850	10 499	6 632
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture										
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture naturelle										
Autres instruments dérivés actifs										
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS										
Frais de gestion des placements	-330	-331							-330	-331
Autres (4)	-229	-60							-229	-60
PRODUITS DES ACTIFS FINANCIERS NETS DE CHARGES	5 599	7 843	-3 300	-11 027	-39	-424	7 680	9 850	9 941	6 241

(1) n'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la rubrique juste au dessous

(2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la rubrique juste au-dessous

(3) Y compris OPCVM de trésorerie

(4) Inclut notamment les prêts assurés, les créances de location financement et les autres prêts

5.3. Charges techniques d'assurance

CHARGES D'ASSURANCE <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Frais accessoires	861	911
Variation des provisions techniques brutes de réassurance	11 392	85 080
Commissions versées par les compagnies	16 394	24 850
Sinistres payés	101 222	84 942
TOTAL	129 869	195 783

5.4. Charges ou produits nets de cessions de réassurance

CHARGES OU PRODUITS NETS DE CESSIONS DE REASSURANCE <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Primes cédées	62 063	39 372
Variation des provisions pour sinistres à payer réassurés	-10 452	-15 631
Commissions de réassurance et frais accessoires cédés	-21 790	-14 579
Sinistres cédés	-29 969	-17 911
TOTAL	-148	-8 749

Les primes nettes, au regard des primes brutes des compagnies d'assurance avant élimination des commissions versées par les compagnies d'assurance aux sociétés de courtage du Groupe, évoluent de la façon suivante :

PRIMES NETTES <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Primes brutes acquises avant élimination des commissions reversées aux sociétés de courtage du Groupe	208 520	266 084
Commissions versées aux sociétés de courtage du groupe	-65 142	-73 352
TOTAL	143 378	192 732

5.5. Autres achats et charges externes

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Commissions de courtage versées aux intermédiaires	58 637	61 125
Affranchissement et téléphone	5 793	5 831
Loyers	9 611	9 375
Publicité	3 469	4 645
Personnel extérieur	3 122	2 693
Sous-traitance générale et informatique	3 361	4 230
Services extérieurs et divers	22 519	21 054
TOTAL	106 512	108 953

5.6. Personnel

CHARGES DE PERSONNEL <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Salaires	53 318	52 330
Charges sociales	22 875	23 569
Participation et intéressement	4 253	4 849
Rémunérations sur base d'actions	484	477
TOTAL	80 930	81 225

Les effectifs du Groupe s'élèvent à 3 554 au 30 juin 2010 contre 3 388 à fin décembre 2009 et 2 992 à fin juin 2009.

5.7. Variation de valeur des écarts d'acquisition

VARIATION DE VALEUR DES ECARTS D'ACQUISITION <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
PERTES DE VALEUR CUMULEES A L'OUVERTURE	10 919	10 305
Augmentation des pertes de valeur	6	269
Pertes de valeur enregistrées sur les acquisitions de la période		
Reprise de perte de valeur sur les cessions de la période	-439	-81
Variation de change sur perte de valeur	524	712
Autres variations		
PERTES DE VALEUR CUMULEES A LA CLOTURE	11 010	11 205

5.8. Autres produits et charges opérationnels

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	30 juin 2010	30 juin 2009
<i>En milliers d'euros</i>		
Plus et moins values de cession d'actifs non courants incorporels ou corporels	7 498	18 153
Autres	9	247
TOTAL	7 507	18 400

5.9. Impôt

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays. Depuis le 1er janvier 2010, la société April Group a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées à 95%.

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée dans la note 1.30.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû : pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

5.9.1. Explication de la charge d'impôt consolidée

CHARGE D'IMPOT SUR LES RESULTATS DES SOCIETES INTEGREES	30 juin 2010	30 juin 2009
<i>En milliers d'euros</i>		
Impôts courants (impôts sur les bénéfices)	16 217	13 799
Impôts différés de la période	2 597	1 303
TOTAL	18 814	15 102

L'application du régime de l'intégration fiscale a eu les effets suivants :

	30 juin 2010	30 juin 2009
<i>En milliers d'euros</i>		
Montant du Boni d'intégration fiscale	7 763	9 221

5.9.2. Analyse des différentiels de taux d'impôt applicables

Réconciliation entre le taux légal en France et le taux effectif d'impôt du résultat net consolidé	30 juin 2010
Taux d'impôt légal en France pour la période	33,33%
Contribution Additionnelle	0,71%
Différences permanentes et résultats déficitaires non activés	-0,51%
Impact des taux d'impôts des sociétés étrangères	-2,11%
TAUX EFFECTIF D'IMPOT	31,42%

5.10. Résultat des activités abandonnées

RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES	30 juin 2010	30 juin 2009
<i>En milliers d'euros</i>		
Résultat généré par les activités abandonnées	-359	-535
Pertes de valeur		
Résultat de cession		-1 030
TOTAL	-359	-1 565

Note 6 - Notes sur l'état de situation financière

6.1. Ecart d'acquisition

<i>En milliers d'euros</i>	Santé et Prévoyance	Dommage	Epargne	Autres	Total
Valeur brute au 31 décembre 2009	61 973	120 319			182 292
Acquisitions / compléments de prix	139	7 513			7 652
Cessions		-440			-440
Ecart de conversion	1 722	2 028			3 750
VALEUR BRUTE AU 30 juin 2010	63 834	129 420			193 254
Dépréciations existantes au 31 décembre 2009	394	10 525			10 919
Variations de la période (cf. note 5.7)		91			91
DEPRECIATION AU 30 juin 2010	394	10 616			11 010
VALEUR NETTE 31 décembre 2009	61 579	109 794			171 373
VALEUR NETTE 30 juin 2010	63 440	118 804			182 244

Les écarts d'acquisition résultant des engagements de rachat des minoritaires représentent 9 087 K€ au 30 juin 2010.

La méthode appliquée pour les tests de dépréciation est décrite en note 1.16.2.

La mise en œuvre des tests, y compris tests de sensibilité sur le CMPC ou sur le taux de croissance à l'infini, n'ont abouti à aucune dépréciation des UGT autre que celle comptabilisée mentionnée en note 5.7.

6.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels.

<i>En milliers d'euros</i>	Total
Valeur brute 31 décembre 2009	58 368
Investissements	4 138
Mouvements de périmètre	-234
Ecart de conversion	159
Sorties	-223
VALEUR BRUTE 30 juin 2010	62 208
Amortissements 31 décembre 2009	38 140
Dotations	2 912
Mouvements de périmètre	-259
Ecart de conversion	30
Reprises liées aux cessions	-219
AMORTISSEMENTS 30 juin 2010	40 604
Valeur Nette 31 décembre 2009	20 228
VALEUR NETTE 30 juin 2010	21 604

6.3. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Constructions & Installations techniques	Autres immobilisations Corporelles	Immobilisations en cours	Avances et acomptes	Total
VALEUR BRUTE					
31/12/09	11 490	29 221	154	301	41 166
Investissements	630	1 839	320	79	2 868
Mouvements de périmètre	8	-38			-30
Ecart de conversion	65	259	14		338
Sorties	-740	-2 402		-278	-3 420
Reclassement		190	-190		
VALEUR BRUTE					
30/06/10	11 453	29 069	298	102	40 922
AMORTISSEMENTS					
31/12/09	3 866	18 178			22 044
Dotations	780	1 981			2 761
Mouvements périmètre	2	-82			-80
Ecart de conversion	50	158			208
Reprises	-194	-1 937			-2 131
AMORTISSEMENTS					
30/06/10	4 504	18 298			22 802
VALEUR NETTE					
31/12/09	7 624	11 043	154	301	19 122
VALEUR NETTE					
30/06/10	6 949	10 771	298	102	18 120

6.4. Placements financiers

Les placements financiers sont évalués et comptabilisés conformément aux règles présentées dans la note 1.17.

6.4.1. Décomposition des placements financiers

DECOMPOSITION DES PLACEMENTS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur	30 juin 2010 Coût historique (4)	% juste valeur	Juste valeur	31 décembre 2009 Coût historique (4)	% juste valeur
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	625	625	0%	400	400	0%
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat						
IMMOBILIER DE PLACEMENT	625	625	0%	400	400	0%
Obligations détenues jusqu'à leur échéance						
Obligations disponibles à la vente (1)	345 536	336 632	72%	317 414	314 636	70%
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)	255	255	0%	1 836	1 836	0%
Obligations détenues à des fins de transaction						
Obligations non cotées (coût amorti)						
OBLIGATIONS	345 791	336 887	72%	319 250	316 472	71%
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance						
OPCVM obligations disponibles à la vente (1)	15	15	0%	21	15	0%
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction						
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)						
OPCVM OBLIGATIONS	15	15	0%	21	15	0%
Actions disponibles à la vente (1)						
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
Actions détenues à des fins de transaction						
Titres de participation disponibles à la vente (1)						
ACTIONS						
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	29 145	28 592	6%	32 147	31 197	7%
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
OPCVM actions détenues à des fins de transaction						
OPCVM ACTIONS	29 145	28 592	6%	32 147	31 197	7%
Autres actifs disponibles à la vente (1)	32 072	31 207	7%	33 822	33 313	7%
Autres actifs comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
Autres actifs détenues à des fins de transaction	74 850	74 647	16%	66 186	65 631	15%
AUTRES actifs (3)	106 922	105 854	22%	100 008	98 944	22%
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS	481 873	471 348	100%	451 426	446 627	100%
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture						
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture naturelle						
Autres instruments dérivés						
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS						
TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS	482 498	471 973	100%	451 826	447 027	100%

(1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la ligne suivante du tableau

(2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau

(3) Y compris OPCVM de trésorerie

(4) Le coût historique s'entend net de provisions pour dépréciation (soit 2,1 millions d'euros au 30/06/2010)

Les obligations présentant un risque de crédit significatif ont été presque intégralement cédées sur le premier semestre 2010.

6.4.2. Plus ou moins-values latentes sur placements financiers

DECOMPOSITION DES PLACEMENTS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010				31 décembre 2009			
	Juste valeur	Coût historique (4)	Plus values latentes	Moins values latentes	Juste valeur	Coût historique (4)	Plus values latentes	Moins values latentes
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	625	625			400	400		
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat								
IMMOBILIER DE PLACEMENT	625	625			400	400		
Obligations détenues jusqu'à leur échéance								
Obligations disponibles à la vente (1)	345 536	336 632	16 786	-7 883	317 414	314 636	10 330	-7 552
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)	255	255			1 836	1 836		
Obligations détenues à des fins de transaction								
Obligations non cotées (coût amorti)								
OBLIGATIONS	345 791	336 887	16 786	-7 883	319 250	316 472	10 330	-7 552
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance								
OPCVM obligations disponibles à la vente (1)	15	15			21	15	6	
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction								
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)								
OPCVM OBLIGATIONS	15	15			21	15	6	
Actions disponibles à la vente (1)								
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
Actions détenues à des fins de transaction								
Titres de participation disponibles à la vente (1)								
ACTIONS								
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	29 145	28 592	599	-46	32 147	31 197	936	14
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
OPCVM actions détenues à des fins de transaction								
OPCVM ACTIONS	29 145	28 592	599	-46	32 147	31 197	936	14
Autres actifs disponibles à la vente (1)	32 072	31 207	1 053	-188	33 822	33 313	574	-65
Autres actifs comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
Autres actifs détenues à des fins de transaction	74 850	74 647	203		66 186	65 631	555	
AUTRES actifs (3)	106 922	105 854	1 256	-188	100 008	98 944	1 129	-65
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS	481 873	471 348	18 641	-8 116	451 426	446 627	12 401	-7 603
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture								
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture naturelle								
Autres instruments dérivés								
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS								
TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS	482 498	471 973	18 641	-8 116	451 826	447 027	12 401	-7 603
<i>Dont instruments financiers actifs disponibles à la vente</i>	<i>404 247</i>	<i>393 925</i>	<i>18 438</i>	<i>-8 116</i>	<i>381 640</i>	<i>377 396</i>	<i>11 846</i>	<i>-7 603</i>
<i>Dont instruments financiers actifs détenus à des fins de transaction</i>	<i>66 944</i>	<i>66 742</i>	<i>203</i>		<i>60 491</i>	<i>59 936</i>	<i>555</i>	

(1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la ligne suivante du tableau

(2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau

(3) Y compris OPCVM de trésorerie

(4) Le coût historique s'entend net de provisions pour dépréciation (soit 2,1 millions d'euros au 30/06/2010)

6.4.3. Ventilation des placements financiers par catégorie

Valeur au bilan 30.06.2010	Total	en % du total
Valorisation niveau 1	453 700	94,2%
Valorisation niveau 2	28 172	5,8%
Valorisation niveau 3		
TOTAL	481 873	100,0%

Rappel 31.12.2009	
434 361	96,2%
17 064	3,8%
451 426	100,0%

Valorisation niveau 1 : cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Valorisation niveau 2 : données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix) ;

Valorisation niveau 3 : données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

6.4.4. Placements financiers comptabilisés en Juste Valeur

DECOMPOSITION DES PLACEMENTS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur mesurée par des données de marché		Juste valeur mesurée par des techniques de valorisation		Total	
	30/06/10	31/12/09	30/06/10	31/12/09	30/06/10	31/12/09
Obligations	345 791	319 250			345 791	319 250
OPCVM obligations	15	21			15	21
Actions						
OPCVM actions	29 145	32 147			29 145	32 147
Autres actifs (1)	24 702	28 147	7 370	7 770	32 072	35 917
Prêts						
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE (2)	399 653	379 564	7 370	7 770	407 023	387 334
Immobilier de placement						
Obligations						
OPCVM obligations						
Actions OPCVM actions						
Actions						
Autres actifs						
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (3)						
Obligations						
OPCVM obligations						
Actions						
OPCVM actions						
Autres actifs (1)	74 850	64 091			74 850	64 091
ACTIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION	74 850	64 091			74 850	64 091
TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS	474 503	443 656	7 370	7 770	481 873	451 426
Dettes subordonnées						
Dettes représentées par des titres						
Comptes courants créditeurs						
Dettes d'exploitation						
Autres dettes						
INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS COMPTABILISES A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT						
Instruments financiers passifs sujet à la comptabilisation de couverture						
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance et d'investissement						
Autres instruments dérivés passifs						
INSTRUMENTS DERIVES PASSIFS A LA JUSTE VALEUR						
TOTAL PASSIFS FINANCIERS						
(1) Y compris OPCVM de trésorerie						
(2) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat						
(3) Hors titres détenus à des fins de transactions						
(4) Parts de SCPI/FCPI valorisées à dire d'expert						

6.5. Variation des soldes d'impôts différés de l'état de situation financière

6.5.1. Analyse de la variation des impôts différés nets par nature

VARIATION DES SOLDES D'IMPOTS DIFFERES <i>En milliers d'euros</i>	Solde au 31/12/2009	Résultat	Capitaux propres	Variations de périmètre	Reclassement	Solde au 30/06/2010
Variations de juste valeur des titres classés en actifs disponibles à la vente	-589		-1 885			- 2 474
Engagement de retraite	333	-37		11	3	310
Participation	1 356	-725				631
Perte fiscale reportable	1 839	111		998		2 948
Autres différences temporaires	-2 768	-1 946	128	5	28	-4 553
IMPOTS DIFFERES NETS	171	-2 597	-1 757	1 014	31	-3 138

6.5.2. Ventilation des impôts différés nets par échéance

Impôts différés nets par échéance au 30 juin 2010 <i>En milliers d'euros</i>	Moins d'un an	Plus d'un an
Variations de juste valeur des titres classés en actifs disponibles à la vente		-2 474
Engagement de retraite		310
Participation	631	
Perte fiscale reportable		2 948
Autres différences temporaires		-4 553
IMPOTS DIFFERES NETS	631	-3 769

6.6. Autres postes d'actif

6.6.1. Décomposition des créances

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010		31/12/2009	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	65 527	65 527	51 653	51 653
Créances nées des opérations de cession de réassurance	51 587	51 587	56 092	56 092
Créances clients	357 974	357 974	126 984	126 984
Créance d'impôt exigible	3 240	3 240	3 539	3 539
Autres créances	89 652	89 652	46 638	46 638
TOTAL CREANCES	567 980	567 980	284 906	284 906

La juste valeur des actifs n'est pas significativement différente du coût historique du fait des échéances courtes et de la nature de ces actifs.

6.6.2. Ventilation par échéances des créances

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010		
	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	65 527		
Créances nées des opérations de cession de réassurance	51 587		
Créances clients	357 974		
Créance d'impôt exigible	3 240		
Autres créances	89 605	47	
TOTAL CREANCES	567 933	47	

6.6.3. Décomposition des autres postes d'actifs

AUTRES CREANCES <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur à l'actif	%	Valeur à l'actif	%
Comptes courants débiteurs	1 747	2%	1 157	2%
Débiteurs divers	34 713	39%	33 443	72%
Prov. Cpte courant et débiteurs divers	-1 599	-2%	-3 240	-7%
Charges constatées d'avance	54 791	61%	15 278	33%
TOTAL	89 652	100%	46 638	100%

AUTRES ACTIFS <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur à l'actif	%	Valeur à l'actif	%
Prêts et Dépôts et cautionnements	4 817	39%	4 474	46%
Intérêts et autres immobilisations financières	461	4%	471	5%
Autres (1)	7 026	57%	4 773	49%
TOTAL	12 305	100%	9 718	100%

TRESORERIE	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur à l'actif	%	Valeur à l'actif	%
Valeurs mobilières de placement	106 579	54%	89 139	53%
Provision sur valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	92 460	46%	78 431	47%
TOTAL	199 039	100%	167 570	100%

(1) : Y compris 4 523 K€ d'actifs ne pouvant venir en déduction de la dette actuarielle issue des engagements de retraite. Ces placements financiers, intégralement classés en Available For Sale, permettent de couvrir les régimes à prestations définies mis en place dans le cadre de l'opération d'externalisation des engagements de retraite.

6.7. Gestion du capital

Au 30 juin 2010, les éléments relevant de la gestion du capital de la société sont exclusivement ceux présentés dans l'état de variation des capitaux propres.

Les modifications du capital et des droits attachés aux titres qui le composent sont soumises aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

L'assemblée générale des actionnaires a autorisé la société à opérer au cours de l'exercice sur ses propres actions conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce en vue :

- d'assurer l'animation du marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- de consentir des options d'achat aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- de remettre les titres en paiement ou échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société.

Les éléments d'information quantitatifs et qualitatifs permettant d'apprécier la gestion du capital au regard de la présente politique autorisée par l'assemblée générale, mais également de mesurer leur traduction comptable et la rémunération du capital, sont présentés au travers des notes 6.8, 10 et 13.

6.8. Actions propres

Il a été procédé au cours du premier semestre 2010 à l'achat total de 128 011 actions et à la vente de 119 159 actions. Ces opérations ont dégagé une perte de 82 425 € comptabilisée directement en variation des capitaux propres consolidés.

Au 30 juin 2010, la société APRIL GROUP détient 336 295 de ses propres actions acquises à un prix moyen de 34,01 euros. Ces actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres pour un montant de 11 437 K€.

6.9. Provisions techniques des contrats d'assurance

En milliers d'euros	Epargne		Santé - Prévoyance		Dommages		Total Assurance	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Provisions mathématiques			129 735	97 840	364	373	130 099	98 213
Provisions pour primes non acquises			88	145	17 054	14 186	17 142	14 331
Provisions pour sinistres ⁽¹⁾			169 441	181 405	147 513	157 773	316 954	339 178
Provisions résultant des tests de recouvrabilité								
Provisions pour participation aux bénéfices								
Provisions pour risques en cours					2 949	2 949	2 949	2 949
Autres provisions			114	115			114	115
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES - CONTRATS D'ASSURANCE			299 378	279 505	167 880	175 281	467 258	454 786
Provisions mathématiques cédées			11 079	10 312			11 079	10 312
Provisions pour primes non acquises cédées					884	196	884	196
Provisions pour sinistres cédées ⁽²⁾			49 946	45 473	48 039	42 827	97 985	88 300
Provisions résultant des tests de recouvrabilité cédées								
Provisions pour participation aux bénéfices								
Provisions pour risque en cours								
Autres provisions cédées								
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES - CONTRATS D'ASSURANCE			61 025	55 785	48 923	43 023	109 948	98 808
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES			238 353	223 720	118 957	132 258	357 310	355 978
(1) dont IBNR =			30 746	33 419	14 857	21 068	42 566	51 289
dont provisions pour frais de gestion			4 280	4 648	2 438	2 332	6 718	6 980
(2) dont IBNR =			30 132	27 990	9 708	10 555	39 025	38 026
dont provisions pour frais de gestion			973	1 057			973	1 057

6.9.1. Evolution des provisions techniques

- **Evolution des valeurs brutes**

En milliers d'euros	Epargne		Santé prévoyance		Dommages		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES A REGLER AU 1^{ER} JANVIER (1)			278 845	230 012	158 546	97 776	437 391	327 788
Charge de sinistre totale (2)			82 888	169 347	27 117	136 995	110 005	306 342
Paievements totaux (2) (3)			-62 557	-120 514	-37 787	-76 225	-100 343	-196 739
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthode comptable Variations de change								
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES A REGLER A FIN DE PERIODE			299 176	278 845	147 877	158 546	447 053	437 391

(1) dont provisions mathématiques

(2) sur exercice et antérieurs

(3) à retrancher car inclus dans la charge de sinistre totale

- **Evolution des parts des réassureurs :**

En milliers d'euros	Epargne		Santé prévoyance		Dommages		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES A REGLER AU 1^{ER} JANVIER (1)			55 785	69 980	42 827	24 500	98 612	94 480
Charge de sinistre totale (2)			25 532	23 074	15 840	21 590	41 372	44 664
Paievements totaux (2) (3)			-20 292	-37 269	-2 064	-3 263	-22 356	-40 533
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthode comptable Variations de change					-8 564		-8 564	
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES A REGLER A FIN DE PERIODE			61 025	55 785	48 039	42 827	109 064	98 612

(1) dont provisions mathématiques

(2) sur exercice et antérieurs

(3) à retrancher car inclus dans la charge de sinistre totale

6.10. Passifs techniques des contrats d'investissement

Au 30 juin 2010, l'activité d'Assurance Vie a été reclassée en Actifs et passifs destinés à la vente.

6.11. Provisions pour risques et charges

DETAIL DES PROVISIONS <i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	Mouvements de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	30 juin 2010
Provisions pour litiges	2 603	-50	141	-698		1 996
Provisions pour retraite	6 190	2	604	-429		6 367
Autres provisions risques et charges	4 069	-5	650	-738	30	4 006
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 862	-53	1 395	-1 865	30	12 369

Les provisions pour litiges correspondent essentiellement à des litiges nés dans le cadre des activités opérationnelles des sociétés du Groupe APRIL, dont aucun ne représente individuellement un montant significatif.

Les principales hypothèses actuarielles retenues en tant que normes du Groupe pour la détermination des provisions pour indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 4%
- taux de revalorisation des salaires : 2%
- taux d'inflation : 2%

Les autres provisions pour risques et charges couvrent principalement les risques liés à l'exploitation courante des sociétés du Groupe.

6.12. Passifs financiers

6.12.1. Décomposition des passifs financiers

DECOMPOSITION DES PASSIFS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Dettes subordonnées				
Dettes représentées par des titres				
Emprunts auprès d'établissements de crédits	6 680	34%	7 732	39%
Autres dettes financières	12 974	66%	12 266	61%
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES COMPTABILISEES AU COUT AMORTI	19 654	100%	19 998	100%
Dettes subordonnées				
Dettes représentées par des titres				
Emprunts auprès des établissements de crédits				
Autres dettes financières				
EMPRUNTS ET DETTES COMPTABILISES A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT				
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance				
Instruments dérivés passifs sujets à comptabilisation de couverture				
Autres instruments dérivés passifs				
INSTRUMENTS DERIVES PASSIFS				
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	19 654	100%	19 998	100%
<i>Dont instruments financiers inscrits au passif détenus à des fins de transaction</i>				

Les passifs financiers résultant des engagements de rachat des minoritaires figurent dans le poste « Autres dettes financières » et s'élèvent à 12 541 K€ au 30 juin 2010.

6.12.2. Ventilation par échéance des passifs financiers

<i>En milliers d'euros</i>	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Dettes subordonnées			
Emprunts auprès d'établissements de crédits	2 125	3 979	576
Autres dettes financières	6 069	6 905	
<i>dont engagements de rachat des minoritaires</i>	<i>5 865</i>	<i>6 674</i>	
TOTAL AUTRES PASSIFS	8 194	10 884	576

6.13. Autres postes de passif

6.13.1. Décomposition des autres passifs

DECOMPOSITION DES AUTRES PASSIFS <i>en milliers d'euros</i>	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	37 892	6%	10 762	3%
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	62 762	9%	60 970	17%
Dettes d'exploitation	402 844	59%	192 163	53%
Dettes d'impôts exigibles	9 212	1%	5 484	2%
Autres dettes	169 088	25%	89 947	25%
TOTAL AUTRES PASSIFS	681 798	100%	359 326	100%

6.13.2. Ventilation par échéances des autres passifs

<i>En milliers d'euros</i>	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	37 892		
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	62 762		
Dettes d'exploitation	400 288	2 556	
Dettes d'impôts exigibles	9 212		
Autres dettes	169 088		
TOTAL AUTRES PASSIFS	679 242	2 556	

6.13.3. Décomposition des autres postes de passifs

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
	Valeur au passif	Valeur au passif
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	18 966	11 524

AUTRES DETTES	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Dettes sociales	32 267	19%	37 483	42%
Dettes fiscales (hors IS)	6 644	4%	9 303	10%
Comptes courants créditeurs	2 649	2%	1 640	2%
Dettes diverses	19 280	11%	19 820	22%
Produits constatés d'avance	108 248	64%	21 701	24%
Subventions d'investissement				
Total des autres dettes	169 088	100%	89 947	100%

DETTES D'EXPLOITATION	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Fournisseurs	370 677	92%	151 350	78%
Avances et acomptes reçus	31 608	8%	40 161	21%
Fournisseurs d'immobilisations	559	0%	652	1%
Total des dettes d'exploitation	402 844	100%	192 163	100%

6.14. Instruments financiers à terme

Au 30 juin 2010, April Group ne possède aucun instrument financier à terme.

Note 7 - Notes sur le tableau de flux de trésorerie

7.1. Charges nettes sans effet sur la trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-2 830
Variation des provisions pour sinistres	940
Variation des provisions techniques d'assurance Vie	
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	340
Variation de valeur des écarts d'acquisition	
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	484
Impôts différés	2 567
Charges nettes sans effet sur la trésorerie	1 501

7.2. Capacité d'Autofinancement

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010
Résultat net des activités poursuivies	41 080
Elimination des charges sans effets sur la trésorerie	1 501
Résultat sur cession et autres	-7 923
Capacité d'autofinancement	34 658

7.3. Variation du BFR lié à l'activité

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2010
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance	19 944
Autres variations des créances et dettes	14 139
Variation du BFR lié à l'activité	34 083

7.4. Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Trésorerie à la clôture Etat de situation financière 31/12/09	Variation	Trésorerie à la clôture Etat de situation financière 30/06/10
Soldes bancaires	78 431	14 029	92 460
Placements court terme	89 139	17 440	106 579
Concours bancaires courants	-11 524	-7 442	-18 966
TOTAL	156 046	24 027	180 073

Note 8 - Transactions avec les parties liées

Lors de l'exercice 2010, la société ou l'une de ses filiales a réalisé les opérations suivantes avec des entreprises liées (montants présentés > 50 K€):

	Nature du lien	Nature de la prestation	Charge / Produit pour le Groupe	Montant pour 2010 <i>En milliers d'euros</i>
EVOLEM et ses filiales	Dirigeant commun	Location Immobilière	Charge	2 155
EVOLEM et ses filiales	Dirigeant commun	Prestation de services	Charge	137
KAELIA	Administrateur commun	Communication externe	Charge	666
TERRE D'ENTREPRISE	Dirigeant / administrateur	Formation	Charge	146
CHATEAU DES BROYERS	Administrateur commun	Prestations de services	Charge	84
ALP	Administrateur commun	Mise à disposition de moyen	Charge	9
ALP	Administrateur commun	Prestations de services	Produit	33
MUTUALP	Administrateur commun	Activité de courtage	Produit	691
PHIMAVAL	Dirigeant commun	Location immobilière	Charge	47
MONCEAU - CIAM	Dirigeant & administrateur	Mandat de gestion	Produit	1 960
CLARIX	Dirigeant commun	Prestations informatiques	Charge	136
HANNOVER Ré	Dirigeant & administrateur	Réassurance	Produit	1 058

* : Evolem, actionnaire majoritaire d'APRIL GROUP, détient 62,28% du capital social au 30 juin 2010

Par ailleurs, April Group est membre fondateur de l'association de préfiguration de la fondation pour la micro-assurance « Entrepreneur dans la Cité » et a versé à ce titre 21 K€ en 2010.

La Fondation APRIL Santé Equitable, créée à l'initiative de la société APRIL Assurances dans le but de promouvoir, développer et diffuser la santé pour tous a obtenu des différentes filiales d'April Group un don de 150 K€ au cours du premier semestre 2010.

Note 9 - Gestion des risques financiers et d'assurance

9.1. Classification des risques selon IFRS 7 et IFRS 4

9.1.1. Risques financiers

La norme IFRS 7 reconnaît les catégories de risques financiers suivants :

- Risque de marché : ce risque se décompose en risque de change, risque de juste valeur des instruments financiers à taux fixe, risque de valeur des instruments côtés.
- Risque de crédit : il correspond au risque de défaut d'un émetteur ou contrepartie c'est-à-dire le risque pour un créancier de perdre définitivement sa créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements.
- Risque de liquidité : c'est le risque de ne pas pouvoir vendre un instrument financier à une valeur proche de sa juste valeur. Il peut se traduire soit par une impossibilité effective de le vendre (absence de marché, de contrepartie acheteuse), soit par une décote dite d'illiquidité.
- Risque de cash flow lié aux taux d'intérêts : pour les instruments financiers à taux variables, les fluctuations des taux impliquent des variations sur les cash-flows futurs de la société.

9.1.2. Risque d'assurance

IFRS 4 prévoit que les contrats commercialisés par des compagnies d'assurance soient classés en contrats dits d'assurance et en contrats dits d'investissement.

La norme IFRS 4 précise qu'un contrat est qualifié de contrat d'assurance s'il expose la compagnie d'assurance à un risque d'assurance, qui correspond à un risque autre que financier pris en charge par l'assureur.

9.2. Courtage

9.2.1. Nature des risques associés au courtage

Les sociétés de courtage du Groupe sont exposées aux risques financiers présentés au paragraphe 9.1.

9.2.2. Gestion des risques associés au courtage

Le courtage permet au Groupe, à travers son modèle financier dont les flux de trésorerie génèrent un besoin en fonds de roulement négatif, de présenter un niveau d'endettement très faible, réduisant le volume des passifs financiers exposés.

La trésorerie des sociétés de courtage du Groupe est intégralement investie en placements financiers à court terme, essentiellement à travers le FCP April Trésorerie. Le FCP April Trésorerie est un fonds de fonds assimilable à un OPCVM de trésorerie (« équivalent monétaire ») et qui présente donc un risque en capital nul et une très faible volatilité.

9.2.3. Analyse de sensibilité

Le résultat généré par la trésorerie des sociétés de courtage du Groupe est par conséquent sensible aux variations du taux de référence monétaire l'EONIA. A titre indicatif, une variation de l'EONIA de 100 points de base en moyenne sur le premier semestre 2010 aurait eu un impact sur les produits financiers générés par cette trésorerie de 875 K€.

9.3. Compagnies d'assurance

9.3.1. Nature des risques associés

Les compagnies sont exposées aux risques financiers à la fois sur les actifs financiers qu'elles détiennent et sur les passifs financiers, y compris contrats d'investissement, qu'elles souscrivent.

Elles sont exposées au risque d'assurance à travers les portefeuilles de contrats d'assurance qu'elles détiennent.

Le Groupe est présent dans les secteurs de la Santé Prévoyance et de l'Assurance Dommages par le biais d'un portefeuille de contrats d'assurance dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- un risque court, de faible montant unitaire et à forte fréquence,
- un niveau d'expertise élevé,
- une gestion internalisée.

Les provisions techniques afférentes aux contrats d'assurance sont évaluées selon les méthodes traditionnellement utilisées et conformément au Code des assurances sur la base de traitements statistiques et actuariels.

Par ailleurs, le Groupe développe son activité dans le secteur de la Vie Epargne par le biais d'un portefeuille de contrats d'investissement. Les risques associés sont portés par les adhérents. Une garantie optionnelle (plafonnée dans son montant) peut être mise en place lors de la souscription de ces contrats. En cas de souscription, cette garantie fait l'objet d'un démembrement et est assimilée en IFRS à un contrat d'assurance.

9.3.2. Procédure de gestion des risques financiers relatifs aux compagnies d'assurance hors activité vie et épargne

Le portefeuille du Groupe est composé essentiellement des placements des compagnies d'assurance dont la gestion financière est confiée à une entité dédiée d'April Group, April Asset Management, sous la responsabilité du directeur financier d'April Group.

La réglementation Assurance fixe des critères stricts d'éligibilité des instruments financiers ainsi que des limites d'exposition, des règles de répartition du portefeuille entre les différents supports et des règles de dispersion des risques. En outre, il est précisé qu'aucun instrument financier à terme n'est utilisé pour la gestion des placements.

Dans le cadre de cette gestion, le Groupe n'utilise à ce jour, aucun instrument de couverture contre les risques financiers. APRIL GROUP ne détient par ailleurs aucun véhicule de titrisation (CDO ou autres) en portefeuille.

9.3.3. Exposition aux risques financiers

- **Risques de marché**

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actifs financiers du Groupe exposés aux risques sur les marchés actions par grande zone géographique :

EXPOSITION AU RISQUE ACTIONS PAR LIEU DE COTATION	Europe		Amérique du Nord		Autres zones		Total	
	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009
<i>En Milliers d'euros</i>								
Actions disponibles à la vente (1)								
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat								
Actions détenues à des fins de transaction								
Titres de participation disponibles à la vente (1)								
ACTIONS								
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	11 793	20 849	882		3 994	2 054	16 669	22 903
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat								
OPCVM actions détenues à des fins de transaction								
OPCVM ACTIONS	11 793	20 849	882		3 994	2 054	16 669	22 903
TOTAL PORTEFEUILLE	11 793	20 849	882		3 994	2 054	16 669	22 903
En %	70,7%	91,0%	5,3%		24,0%	9,0%	100,0%	100,0%

(1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat

A noter que ces chiffres prennent en compte l'exposition réelle sur le marché des actions et que les OPCVM sont donc traités par transparence. L'écart avec le tableau 6.4.2 (qui affiche 29 145 K€ en OPCVM actions) s'explique par la part investie en OPCVM monétaires dans le fonds dédié à la poche actions du Groupe.

Risque de change

Le tableau ci-dessous présente l'exposition de l'ensemble des actifs et des passifs financiers du Groupe aux risques sur les marchés de change :

EXPOSITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU RISQUE DE CHANGE (1)	30 juin 2010		31 décembre 2009		Notionnel en devises des instruments dérivés	
	Valeur comptable en K devises	Valeur comptable en K€	Valeur comptable en Kdevises	Valeur comptable en K€	30 juin 2010	31 décembre 2009
Actifs financiers libellés en EUR	-	476 817	-	451 426		
Actifs financiers libellés en GBP	48	59				
Actifs financiers libellés en USD	1 095	892				
Actifs financiers libellés en autres devises	-	4 104	-			
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS		481 873		451 426		
Passifs financiers libellés en EUR		19 654		19 998		
Passif financiers libellés en GBP						
Passif financiers libellés en USD						
Passif financiers libellés en autres devises						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS		19 654		19 998		

(1) Y compris exposition directe aux devises par l'intermédiaire des OPCVM détenus (risque de change non couvert)

- **Risque de taux**

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actifs financiers du Groupe exposés aux risques sur les marchés de taux par échéance :

NATURE DES ACTIFS FINANCIERS (1) <i>En milliers d'euros</i>	Taux d'intérêt (2)	Répartition au 30 juin 2010 par échéance						Valeur au bilan 30/06/2010	Valeur au bilan 31/12/2009
		Inf. à 1 an	Inf à 2 ans	Inf à 3 ans	Inf à 4 ans	Inf à 5 ans	Sup à 5 ans		
Obligations détenues jusqu'à leur échéance									
Obligations disponibles à la vente (3)	4,17%	41 034	28 469	19 202	27 982	24 161	187 220	328 068	277 558
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (4)							255	255	1 629
Obligations détenues à des fins de transaction									
Obligations non cotées (coût amorti)									
OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR	4,17%	41 034	28 469	19 202	27 982	24 161	187 475	328 323	279 187
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance									
OPCVM obligations disponibles à la vente (3)							15	15	21
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat									
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction									
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)									
OPCVM OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR							15	15	21
Instruments dérivés passifs sujets à la comptabilisation de couverture									
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance et d'investissement									
Autres instruments dérivés passifs									
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS EXPOSES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR									
Autres actifs financiers exposés au risque de juste valeur									
INSTRUMENTS FINANCIERS EXPOSES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR (5)	4,17%	41 034	28 469	19 202	27 982	24 161	187 490	328 338	279 208
Obligations détenues jusqu'à leur échéance									
Obligations disponibles à la vente (3)	2,76%			667			16 800	17 467	39 891
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (4)									172
Obligations détenues à des fins de transaction									
Obligations non cotées (coût amorti)									
OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CASH FLOW	2,76%			667			16 800	17 467	40 063
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance									
OPCVM obligations disponibles à la vente (3)									
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat									
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction									
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)									
OPCVM OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CASH FLOW									
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture									
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance et d'investissement									
Autres instruments dérivés actifs									
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS EXPOSES AU RISQUE DE CASH FLOW									
Autres actifs financiers exposés au risque de cash flow									
INSTRUMENTS FINANCIERS EXPOSES AU RISQUE DE CASH FLOW (5)	2,76%			667			16 800	17 467	40 063
ACTIFS FINANCIERS EXPOSES AU RISQUE DE TAUX	4,09%	41 034	28 469	19 869	27 982	24 161	204 291	345 806	319 271
En %		11,9%	8,2%	5,7%	8,1%	7,0%	59,1%	100,0%	

(1) Les créances à court terme sont supposées à moins d'un an

(2) Taux facial pondéré des nominaux (le nominal correspond à la valeur à laquelle s'applique le taux facial), ou de manière alternative le taux de rendement actuariel pondéré des coûts amortis

(3) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat.

(4) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la rubrique juste au dessous.

(5) Le risque de taux se décompose en deux types de risques selon la typologie retenue par IAS 32 - 39 : risque de Juste Valeur (taux fixe) et risque de Cash Flow (taux variable)

Les passifs financiers exposés aux risques de taux sont non significatifs.

- **Risque de crédit**

L'exposition au risque de crédit peut être évaluée par la notation des émetteurs des obligations détenues :

Dans le cadre de la gestion du portefeuille obligataire des compagnies et afin de limiter le risque de crédit, des règles en termes de notation des émetteurs sélectionnés par les organismes financiers habilités ont été définies.

Le tableau ci dessous présente la répartition par notation des émetteurs des actifs financiers exposés au risque de taux.

NATURE DES ACTIFS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	Répartition au 30 juin 2010 par notation (1)						Valeur au bilan	Valeur au bilan
	ND	AAA	AA	A+ à A-	BBB+ à BBB-	Inf à BBB	30/06/10	31/12/09
Obligations détenues jusqu'à leur échéance								
Obligations disponibles à la vente (2)		189 411	86 677	28 974	28 145	12 329	345 536	317 450
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (3)						255	255	1 801
Obligations détenues à des fins de transaction								
Obligations non cotées (coût amorti)								
OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CREDIT		189 411	86 677	28 974	28 145	12 584	345 791	319 250
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance								
OPCVM Obligations disponibles à la vente (2)	15						15	21
OPCVM Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (3)								
OPCVM Obligations détenues à des fins de transaction								
OPCVM Obligations non cotées (coût amorti)								
OPCVM OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CREDIT	15						15	21
TOTAL	15	189 411	86 677	28 974	28 145	12 584	345 806	319 271
<i>En %</i>	0,0%	54,8%	25,1%	8,4%	8,1%	3,6%	100,0%	

(1) Notation de l'agence Moody's et/ou Standard & Poors

(2) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été enregistrée en résultat de l'exercice

(3) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau

Exposition au risque de crédit par le biais des opérations de réassurance

La notation dont bénéficient les réassureurs est considérée par le Groupe comme un critère déterminant dans le choix des partenaires réassureurs car elle témoigne de leur solidité financière.

	Chiffres au 30 juin 2010 (1)						Total
	ND	AAA	AA	A+ à A-	BBB+ à BBB-	Inf à BBB	
Total primes cédées	260	0	18 242	19 207	3 051	0	40 759
En % des primes cédées	0,6%	0,0%	44,8%	47,1%	7,5%	0,0%	100,0%
Rappel 31.12.2009	1,5%	1,7%	28,9%	61,3%	6,6%	0,0%	100,0%
Nombre de réassureurs	3	1	5	12	2	0	23
En % du nombre de réassureurs	13,0%	4,3%	21,7%	52,2%	8,7%	0,0%	100,0%
Rappel 31.12.2009	19,0%	4,8%	14,3%	52,4%	9,5%	0,0%	100,0%

(1) Notation Standard & Poors (long terme)

- **Risque de liquidité**

La plupart des placements financiers détenus par APRIL GROUP sont admis sur une place de cotation officielle ou équivalente et présentent un risque de liquidité faible. Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers détenus par APRIL GROUP classés selon leur degré de liquidité :

VALEUR AU BILAN AU 30 juin 2010 <i>En milliers d'euros</i>	Actions	Obligations	OPCVM	Autres actifs	Total	En % du total	Rappel 31/12/09
Titres cotés ou OPCVM à valorisation quotidienne		345 201	57 245	667	403 113	83,7%	85,1%
Titres ou OPCVM à valorisation non quotidienne			44 861	5 500	50 361	10,5%	10,9%
Titres non cotés				28 399	28 399	5,9%	4,0%
TOTAL		345 201	102 106	34 566	481 873	100,0%	100,0%

Le groupe April ne connaît pas aujourd'hui de problèmes de liquidités.

9.3.4. Analyse de sensibilité aux risques financiers

- Analyse de sensibilité au risque de marché actions et de change**

Le tableau ci-dessous reprend les résultats d'une simulation des impacts de l'évolution des marchés de change et d'actions sur l'ensemble des portefeuilles d'April Group.

Pour les lignes d'OPCVM, l'impact a été calculé par transparence, c'est-à-dire que l'impact indirect de la composition de l'actif des OPCVM détenus (en terme de marché actions cible et de devises) a été répercuté sur le portefeuille global.

Par hypothèse, pour tous les actifs financiers exposés aux marchés actions et de change, une sensibilité de 1 a été appliquée.

SENSIBILITE DES ACTIFS FINANCIERS AU RISQUE DE MARCHE <i>En milliers d'euros</i>	Impact sur les capitaux propres	
	30/06/2010	31/12/2009
AVANT EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	2 172	1 845
Variation de +/- 10% de l'indice CAC (1)	1 667	1 845
Variation de +/- 10% des taux de change euro / autres devises	506	
APRES EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	2 172	1 845
Variation de +/- 10% de l'indice CAC (1)	1 667	1 845
Variation de +/- 10% des taux de change euro / autres devises	506	

(1) Impact de la variation globale des marchés

- Analyse de sensibilité au risque de taux**

Le tableau ci-dessous reprend les résultats d'une simulation des impacts qu'aurait une évolution des marchés de taux sur l'ensemble du portefeuille obligataire d'April Group.

SENSIBILITE DES ACTIFS FINANCIERS AUX RISQUES DE TAUX <i>En milliers d'euros</i>	Impact sur	Impacts	Impact sur	Impact sur	Impacts	Impact sur
	la juste	résultat	les capitaux	la juste	résultat	les capitaux
	valeur	consolidé	propres	valeur	consolidé	propres
	30 juin 2010			31 décembre 2009		
AVANT EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE						
Variation de +/- 1% du taux de rendement sans risque	15 102	-236	15 102	12 500	-529	12 500
Dont instruments financiers exposés au risque de valeur juste	15 102		15 102	12 500		12 500
Dont instruments financiers exposés au risque de cash flow		-236			-529	
APRES EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE						
Variation de +/- 1% du taux de rendement sans risque	15 102	-236	15 102	12 500	-529	12 500
Dont instruments financiers exposés au risque de valeur juste	15 102		15 102	12 500		12 500
Dont instruments financiers exposés au risque de cash flow		-236			-529	

Les chiffres sur les instruments financiers exposés au risque de juste valeur correspondent à l'impact qu'aurait une variation des taux sur la valorisation des lignes obligataires à taux fixe détenues en portefeuille. Il a été calculé directement à partir de la sensibilité du portefeuille obligataire.

Les chiffres sur les instruments financiers exposés au risque de cash-flow correspondent à l'impact qu'aurait une variation des taux sur le total annuel des coupons prévisionnels encaissés sur les obligations à taux variable détenues en portefeuille.

9.3.5. Procédure de gestion des risques d'assurance

La politique de risque du Groupe, dont les principales orientations sont définies de manière centralisée au sein des Comités d'engagement, s'articule autour des axes suivants :

- définition d'une politique générale de souscription,
- définition de limites d'exposition et de leur usage,
- définition d'une politique de réassurance,
- suivi des différents résultats techniques,
- définition des méthodes d'évaluation des risques,
- recensement et suivi des risques placés.

Les principaux éléments susceptibles d'avoir une influence sur l'évolution de la sinistralité des compagnies d'assurance sont les suivants :

Assurances Dommages :

- branche automobile : une succession anormale de sinistres majeurs (accidents graves avec dommages corporels) ;
- branches multirisques particuliers et professionnels : une succession anormale de sinistres majeurs sur des locaux ou des immeubles (incendie ou explosion au gaz...) ou une catastrophe naturelle (tempête, séisme...).

Santé Prévoyance :

- décès dans le cadre d'un contrat portant sur de gros capitaux ;
- décès multiples dans le cadre de contrats collectifs (attentat, accident d'avion...) ;
- épidémie impliquant de nombreux arrêts de travail ;
- pandémie avec risque de mortalité multiple.

Vie Epargne :

- Retournement des marchés financiers dans le cadre d'existence de garanties planchers.

Ces risques sont réduits à deux niveaux :

- en amont, par la politique de souscription (très grande sélectivité dans le choix des risques, limitation de la concentration, plafonnement des seuils de rétention, application de franchises unitaires élevées) ;
- en aval, par la politique de réassurance (cession des risques en quote part, écrêtement des plus gros sinistres, limitation du nombre d'occurrence par événement).

Note 10 - Paiements sur base d'actions

10.1. Suivi des plans d'attributions d'options

	Plan n°10	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°15	Plan n°16	Plan n°17	Plan n°18	Plan n°19
Date du CA/Directoire	29/04/04	28/04/05	28/04/06	10/07/06	26/04/07	26/04/07	26/04/07	24/04/08
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	44 000	65 000	70 000	116 000	40 000	21 000	226 000	60 000
Point de départ d'exercice des options	30/04/09	01/05/09	29/04/10	11/07/10	27/04/13	27/04/11	27/04/11	24/04/13
Date d'expiration	30/04/11	30/04/11	28/04/12	10/07/12	26/04/14	26/04/13	26/04/13	23/04/15
Prix de souscription	15,94 €	23,43 €	42,32 €	39,42 €	40,56 €	40,56 €	40,56 €	31,08 €
NOMBRE DE STOCK OPTIONS EN VIGUEUR FIN JUIN 2010	10 000	20 000	17 000	71 000	20 000	8 000	127 500	30 000

	Plan n°20	Plan n°21	Plan n°22	Plan n°23	Plan n°24	Plan n°25	Plan n°26	Plan n°27
Date du CA/Directoire	24/04/08	23/04/09	23/04/09	23/04/09	31/08/09	22/04/10	22/04/10	22/04/10
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	82 500	77 000	73 000*	85 500*	15 000	112 500	17 500*	87 000*
Point de départ d'exercice des options	24/04/12	13/05/13	13/05/13	13/05/13	15/09/13	26/05/14	26/05/14	26/05/14
Date d'expiration	23/04/14	12/05/15	12/05/15	12/05/15	14/09/15	25/05/16	25/05/16	25/05/16
Prix de souscription	31,08 €	22,53 €	22,53 €	22,53 €	27,08 €	22,16€	22,16€	22,16€
NOMBRE DE STOCK OPTIONS EN VIGUEUR FIN JUIN 2010	18 500	67 000	68 000	77 500	15 000	112 500	17 500	84 000

* Plan conditionné à l'atteinte d'objectifs économiques.

Conformément à la norme IFRS 2, le coût des services reçus rémunéré en actions aux employés est comptabilisé dans les comptes consolidés.

A ce titre le montant comptabilisé pour 2010 s'élève à 484 K€.

Par ailleurs, une attribution gratuite d'actions a été réalisée par le Conseil d'administration suite à la délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2008. La valeur de l'avantage accordé a été déterminée sur la base du cours à la date d'attribution et en tenant compte des conditions attachées à l'attribution.

10.2. Modèle de valorisation utilisé

Le modèle Merton, dérivé du modèle Black and Scholes, est utilisé comme modèle de valorisation.

Les hypothèses de valorisation et la juste valeur des options sont présentées ci-dessous :

Juste valeur des options de souscription d'actions	2010	2009
Taux de dividende	2.2%	1.5%
Volatilité	46.8%	26%
Taux d'intérêt sans risque	2.29%	3.1%
Moyenne pondérée des justes valeurs des options à date d'attribution	7,1 €	5,2 €

L'hypothèse de dividende attendu est basée sur le consensus de marché.

Le taux d'intérêt sans risque est issu de la courbe des taux des obligations de l'Etat Français pour la maturité appropriée.

Note 11 - Investissements

Les dépenses d'investissement engagées au cours de la période sont directement liées aux projets de développement du Groupe. A ce titre, elles concernent principalement :

- au niveau des immobilisations incorporelles : les dépôts de marques, l'acquisition de fonds commerciaux et de droits au bail, ainsi que les développements informatiques ;
- au niveau des immobilisations corporelles : les agencements et mobiliers dans le cadre du développement des réseaux de boutiques.

Note 12 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe vis-à-vis de tiers sont les suivants au 30 juin 2010 :

<i>En milliers d'euros</i>	Engagements donnés	Engagements reçus
Nantissements	319	43 121 (1)
Hypothèques		
Cautions	5 807	115
Autres	7 948	4 100
TOTAL	14 074	47 336

(1) : nantissements reçus dans le cadre d'opérations de réassurance

Engagements de rachat des minoritaires :

Les engagements de rachat des minoritaires non retraités au regard des principes appliqués par le groupe concernent les sociétés suivantes:

<i>En milliers d'euros</i>	Part des minoritaires	Engagement de vente du minoritaire	Engagement d'achat du Groupe	Période d'option
SANO CONCEPT	45%	Oui	Oui	A compter du 01.01.2015
FLEXITRANS	30%	Oui	Oui	A compter du 01.01.2019

Note 13 - Résultat net et dividendes

La société calcule un résultat par action et un résultat par action sur une base totalement diluée.

Le résultat par action ne tient pas compte des actions potentielles. Il est établi sur la base du nombre moyen d'action en circulation pondéré sur la période.

Le résultat par action sur une base totalement diluée est établi en prenant en compte les actions dilutives émises au titre des plans de stock options.

Le résultat par action se présente ainsi :

	30 juin 2010
RESULTAT NET	40 535
Nombre d'actions ordinaires pondérées à l'ouverture (en millier)	40 567
Emission d'actions hors options	
Exercice d'options	
Titres d'autocontrôle	-9
NOMBRE D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES PONDÉREES	40 558
RESULTAT NET PAR ACTION	1,00
Instruments dilutifs : stock options	763
NOMBRE D'ACTIONNAIRES ORDINAIRES PONDÉREES APRES INTEGRATION DES INSTRUMENTS POTENTIELS DILUTIFS	41 322
RESULTAT NET (EVENTUELLEMENT IMPACTE DES INSTRUMENTS DILUTIFS)	
RESULTAT NET PAR ACTION DILUE	0,98

Les dividendes versés en 2010, 2009 et 2008 au titre des exercices 2009, 2008 et 2007 se sont élevés respectivement à 17 853 K€ (soit 0,44 € par action), 14 972 K€ (soit 0,37 € par action) et 17 851 K€ (soit 0,44 € par action).

Note 14 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant

IV. Rapport des commissaires aux comptes

APRIL GROUP

Société Anonyme

83/85 boulevard Vivier Merle
69003 LYON

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Période du 1er janvier au 30 juin 2010

MAZARS
Immeuble Le Premium
131 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Park Avenue
81 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

APRIL GROUP

Société Anonyme
83/85 boulevard Vivier Merle
69003 LYON

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Période du 1er janvier au 30 juin 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société APRIL GROUP, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre, ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.3 de l'annexe qui fait référence aux nouvelles normes d'application obligatoire.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

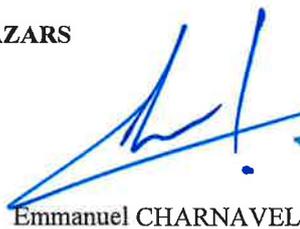
Villeurbanne, le 1er septembre 2010

Les Commissaires aux Comptes



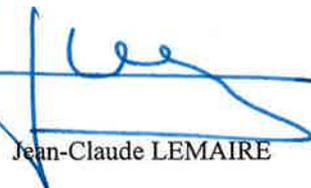
Max DUMOULIN

MAZARS

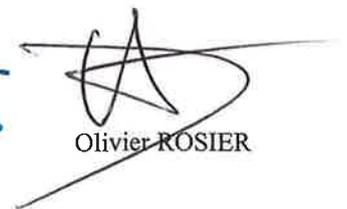


Emmanuel CHARNAVEL

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Claude LEMAIRE



Olivier ROSIER